



N° 224 juillet – août 2005

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Juillet 2005

Samedi 2	Gembes	Les affluents de l'Almache
Samedi 16	Les Épioux	Découverte du site des Épioux et de la forge Roussel
Samedi 30*	Hotton	Prospection botanique dans la région de Barvaux (A.E.F.)

Août

Samedi 6 *	Beauraing	Prospection entomologique à Finnevaux
Dimanche 14	Lesse	Promenade du dimanche après-midi. Histoire d'une vallée
Dimanche 21	Douzy (Fr)	Prospection ornithologique et observations diverses

Septembre

Du 4 au 7	Hollande	Prospection ornithologique dans l'île de Schiermonnikoog
Samedi 17*	Tellin	Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme
Samedi 24*	Jemelle-gare	Prospection malacologique (avec Soc. Bel. de Malaco)

Octobre

Samedi 1	Wiesme	Ornithologie et mycologie dans la région de Beauraing
Dimanche 9*	Auffe	Sortie mycologique avec les Natus de Namur-Luxembourg
Samedi 15	Resteigne	Prospection mycologique

* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du **Comité** : le mercredi 17 août à 20 h dans le local de Lomprez.

Réunion de la **Commission "Environnement"** : les jeudis 30 juin et 22 septembre à 20 h dans le local de Lomprez..

Réunion du **Comité de lecture** : le jeudi 27 octobre à 20 h dans le local de Lomprez (prévenir Bruno).



SOMMAIRE DU N° 224

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au cours d'une année*

Observations ornithologiques dans les gravières de Douzy (24 avril)	39
La restauration des milieux tourbeux du plateau de Saint-Hubert	41
Observations ornithologiques dans le bocage de l'abbaye Saint-Remy (8 mai)	42
Prospection malacologique dans la vallée du Ri d'En Faule à Belvaux (14 mai)	44
Découverte de la richesse floristique et paysagère de la Calestienne (16 mai)	47
Gestion des pelouses calcaires dans la vallée du Viroin – Tienne Breumont (22 mai)	48
Promenade familiale : Nature et préhistoire à Éprave (29 mai)	52
Prospection ornithologique dans la région de Belvaux et Auffe (4 juin)	55
Prospection botanique à Lessive-Genimont (IFB : J6.23.43) (11 juin)	56
Découverte d'un tronçon de la vallée de la Houille à Vencimont (18 juin)	59
7. Chronique de l'environnement	
Motocross à Rochefort – Pitié pour les abeilles ! – La fin du grenouillage ! – La Heid des Gattes, à Aywaille – Le Réseau de la Forêt	64



INFORMATIONS DIVERSES

Rectificatif :

Une erreur due à l'informatique s'est subrepticement glissée dans l'article de Bruno MARÉE sur la faune des litières à la page 32 des précédents Barbouillons.

Dans la colonne (de droite) des chélicérates, il faut enlever le passage « ...équipés d'une furca » pour le remplacer correctement dans la bonne colonne (de gauche) des mandibulates : « ...et mandibules, équipés d'une furca, organe de saut, sous l'abdomen ».

Le résultat est tout de suite plus compréhensible... Merci de faire la correction.

Viennent de paraître :

René COURTOIS, *La nature, écrin du patrimoine bâti au Fourneau Saint-Michel*, Service du Livre Luxembourgeois, Chaussée de l'Ourthe, 77, B 6900 Marche-en-Famenne. (Les Natus ont contribué aux différents inventaires en 2003 et 2004)

De la Meuse à l'Ardenne, numéro spécial consacré à l'Ardenne. Avec notamment des articles de Natus :

Daniel TYTECA, *Orchidées en Ardenne*

Maurice EVRARD, *La face cachée d'une petite vallée ardennaise : l'Almache*

Jean-Claude LEBRUN, *Sur le plateau ardennais : les anciennes Troufferies de Libin*

(15 euros, contacter le 061-61.17.16)

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Éditeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse e.mail : jeanclaude.lebrun@scarlet.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITÉ 2004 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaude.lebrun@scarlet.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
brumaree@skynet.be
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville. 083/ 65 79 03
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.





CALENDRIER DES ACTIVITES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2005

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise.

Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité dont les coordonnées figurent ci-devant.

Samedi 2 juillet : À la découverte de la vallée de l'Almache : les ruisseaux d'Ordenne et de Rancenne. Prospection naturaliste et botanique.

Guides : Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain

Rendez-vous : 9 h 30, église de Gembes

Samedi 16 juillet : Découverte du site des Épioux. Prospection botanique et ornithologique le long du ruisseau du Tamijean depuis l'étang des Épioux jusqu'à la Forge Roussel, propriété des de Mévius située en bord de Semois (environ 3 km). Dans le domaine, nous évoquerons l'histoire du site et découvrirons la végétation qui ceinture l'étang. Pour les plus courageux, le chemin du retour proposé traversera la futaie de feuillus (environ 4 km).

Guide : Francine Van den Abbeele (061 – 32 84 53) francine.vda@tele2.be

Rendez-vous : 9 h 30, étang des Épioux (N 85 – Neufchâteau-Florenville)

Samedi 30 juillet : Participation à l'excursion botanique organisée par l'A.E.F. dans la région de Barvaux : bois, clairières, layons, chemins forestiers à *Gentiana cruciata*.

Guide : Jacqueline Saintenoy (02-216 98 35)

Rendez-vous : 9 h 30, église de Hotton

Samedi 6 août : Prospection entomologique dans la réserve R.N.O.B. du Grand Quartier à Finnevaux.

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, place de Seurre à Beauraing

Dimanche 14 août : Promenade du dimanche après-midi. Découverte de la vallée de la Lesse à Lesse. Histoire d'une vallée ardennaise blottie dans son écrin de forêts.

Guide : Jean-Claude Lebrun

Rendez-vous : 14 h, près du pont de Lesse (Redu)

Dimanche 21 août : Prospection ornithologique et observations diverses dans la vallée de la Meuse française (*Nous reproduirons la sortie effectuée le 24 avril – voir Barbouillons n° 222*)

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, église de Douzy

Du dimanche 4 au mercredi 7 septembre : Séjour ornithologique et découverte de l'île de Schiermonnikoog, au nord des Pays-Bas. Nous partirons à la recherche des rassemblements de limicoles et des migrateurs faisant halte sur cette île frisonne. Inscription obligatoire pour le 20 juillet 2005 au plus tard.

Informations pratiques auprès du guide – tél. : 083/65.79.03 (après 18 h 30).

Guide : Françoise Weyland

Rendez-vous : à l'embarcadère du bateau, à Lauwersoog (au N-O de Groningen), le dimanche 4 septembre à 14 h 45

Samedi 17 septembre : Prospection botanique à Bure. Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30, église de Tellin

Samedi 24 septembre : Prospection malacologique (en collaboration avec la Société Belge de Malacologie) dans quelques sites remarquables : du plus sec (les Rochers du Maupas, à Belvaux – les pelouses calcaires de Turmont à Auffe – les pelouses schisteuses de Gemeroie à Éprave) au plus humide (la mare de Wavreille – le Ri d'Ave à Auffe – les cariçaias du Cobri à Lessive) et vice versa !

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9 h 30, devant la gare de Jemelle pour le rassemblement dans les voitures (retour prévu vers 17 h, au même endroit)

Samedi 1 octobre :

Matinée d'observation des oiseaux dans la région de Wiesme (Beauraing)

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 8 h, église de Wiesme

Prospection mycologique l'après-midi dans la région de Beauraing (le lieu sera choisi en fonction des conditions météorologiques)

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 13 h 30, place de Seurre à Beauraing

Dimanche 9 octobre : Sortie mycologique en association avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guides : Marc Paquay et Arlette Gelin

Rendez-vous : 9 h 30, église d'Auffe

Samedi 15 octobre : Prospection mycologique dans la région de Resteigne (nous prospecterons soit sur le plateau ardennais, soit en Calestienne en fonction de la poussée fongique et des conditions climatiques).

Guide : Arlette Gelin

Rendez-vous : 9 h 30, église de Resteigne



COURRIER DES LECTEURS

« LE CALENDRIER DU NATURALISTE »

Parmi les 52 articles déjà reçus, 17 traitent d'ornithologie et 12 de botanique ! Bizarrement, nous n'en avons encore aucun sur les sujets suivants, alors que vos observations dans ces domaines doivent certainement être nombreuses et intéressantes :

- les champignons (comestibles ou non)
- les grenouilles, salamandres et tritons
- les papillons (nocturnes ou diurnes), libellules, abeilles, sauterelles et criquets
- les araignées
- les poissons

Si réellement la « plume » vous rebute, n'hésitez pas à raconter votre observation ou votre anecdote à l'un des membres du Comité de lecture qui vous aidera à la rédiger avec grand plaisir.

AOÛT

C'était il y a juste un an ; date confirmée par notre voisine, témoin privilégié de ce « sans-gêne », le soir très tard, à l'entrée de sa maison.

Il est aux environs de minuit quand, tout à coup, la lumière automatique extérieure s'allume... Qui donc vient si tard sans s'annoncer ? Sans bruit, par la petite fenêtre, la voisine porte son regard : rien ! La lumière s'éteint, mais un peu plus tard, de nouveau la lumière l'interpelle ! Cette fois, se haussant sur la pointe des pieds, elle regarde le plus près possible de l'entrée. Sur le paillason de coco, un « gros » animal couché sur le ventre se frotte d'avant en arrière. Il occupe allègrement la longueur du tapis. Notre voisine appelle son mari à voix basse. Hélas, l'« intrus », lui aussi, a entendu ! Rapidement, il se relève et, à toutes pattes, détale, dévalant sans problème la rangée d'escaliers.

Lors du récit de sa description, vivement nous ouvrons le dictionnaire. Oui ! Oui ! C'est bien cela, c'est bien lui !

C'était un blaireau (Meles meles) ayant trouvé là un large peigne pour bien se gratter et, qui sait, se refaire une beauté !

Elise DAVID-LONCHAY

Vos projets d'articles peuvent être remis à l'un des membres du Comité ou être envoyés, soit par courrier, soit par messagerie à Patricia De Becker - Rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville – e-mail : weydeb@skynet.be

Encore un très grand merci à celles et ceux qui ont déjà envoyé l'un ou l'autre article.

La prochaine réunion du comité de lecture se tiendra au local de Lomprez, le jeudi 27 octobre 2005, à 20 heures. Nous vous demandons de bien vouloir **prévenir** Bruno Marée (084/37 77 77) ou Patricia De Becker (083/65 79 03 – le soir) de votre participation à cette réunion.



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Dimanche 24 avril : Observations ornithologiques dans les gravières de Douzy (Meuse française)

Marc PAQUAY

La sortie de ce jour avait pour but de reproduire celle que nous avons effectuée le 16 janvier (voir Barbouillons n° 222) sous des conditions hivernales.

Cette prospection printanière fut évidemment bien différente par l'observation d'espèces nicheuses et de migrants en halte.

Le matin, nous avons parcouru le vaste site des gravières de Douzy, composé de gravières inondées, de friches et de prairies humides. Il s'agit d'une plaine alluviale où se mélangent divers milieux semi-naturels transformés par l'homme pour ses besoins agricoles ou industriels. L'exploitation de ces terrains paraît suffisamment extensive pour que l'avifaune y retrouve des conditions de vie favorables. L'habitat semble très bon pour les oiseaux tant nicheurs qu'en hivernage ou en halte.

Nous avons été impressionnés par le nombre de cantons de *Bergeronnettes printanières* et de *Tarriers des prés*. D'autres espèces intéressantes étaient bien cantonnées, citons le *Petit Gravelot* et le *Phragmite des joncs* par exemple.

« GRANDE PRAIRIE » À MOUZAY

Les prairies de fauche humides dans la vaste plaine alluviale de la Meuse (prés à *Oenanthe fistulosa* notamment) constituent un site d'importance majeure pour la nidification du *Courlis cendré* et du *Râle des genêts*. Plusieurs secteurs sont désignés « Natura 2000 ». Le *Courlis cendré* a été observé : 3 oiseaux au moins dont le comportement en vol avec cris suggère, à l'évidence, la parade et la défense du territoire de nidification. Ce fut l'occasion aussi de faire une belle observation d'un *Faucon hobereau* posé à bonne distance.

Nous avons aussi observé (au bord des petits canaux) deux mollusques peu courants dans nos régions :

Planorbis corneus : grande coquille arrondie (pas de carène), tours de spires fort enfoncés ;

Limnea stagnatilis : grande limnée acuminée typique à 6-8 tours de spires.

MARAIS DE POUILLY SUR MEUSE

Ce beau marais, composé d'une magnocariçaie à *Carex riparia*, d'une phragmitaie et d'un boisement de type saulaie, est géré par le Conservatoire des Sites Lorrains¹. La cariçaie a été (et est régulièrement ?) fauchée. Nous y avons vu des jeunes pousses de *Thalictrum flavum* (Pigamon jaune). La période n'étant pas favorable pour les relevés botaniques (et l'objectif n'étant pas celui-là) nous n'avons pas investigué plus loin. Le site est à revoir très certainement et un peu plus tard dans la saison. Nous y avons entendu le *Râle d'eau* et le *Phragmite des joncs*.

¹ Communication de Roland BEHR.

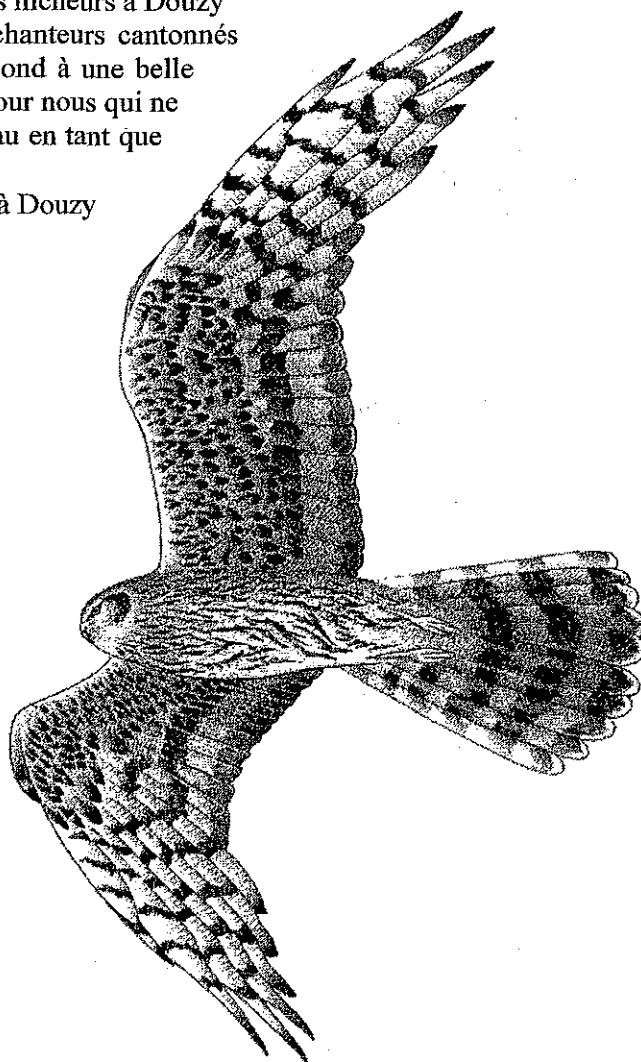
Dans cette région très attachante, les beaux et vastes paysages ont retenu notre attention. Ce n'est pas loin de chez nous, nous devrions l'explorer plus souvent. La diversité des milieux doit permettre le contentement des naturalistes de tout poil !

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS

Ci- dessous, une liste des espèces d'oiseaux observées au cours de cette magnifique journée épargnée par la pluie annoncée !

- Accenteur mouchet
- Alouette des champs : en très grand nombre à Douzy !
- Bécasseau variable : un ex. en plumage d'hiver (avec quelques marques noires ventrales) posé dans une prairie marécageuse puis un groupe d'une vingtaine se posant au même endroit en fin de matinée (observé de loin)
- Bécassine des marais : 4 ex. levés à Douzy - Bécassine sourde : 1 ex. à Douzy
- Bergeronnette grise - Bergeronnette printanière : environ une dizaine de cantons sur le site de Douzy. Merveilleux gros plans des oiseaux dans nos lunettes. Vraiment un bel oiseau !
- Bruant des roseaux : plusieurs cantons sur Douzy - Bruant jaune - Bruant proyer : plusieurs chanteurs sur Douzy et Mouzay
- Busard Saint-Martin : un mâle adulte en migration à Douzy
- Buse variable
- Canard colvert
- Chardonneret élégant : une petite dizaine à Douzy
- Chevalier gambette : entendu à Douzy - Chevalier combattant varié : 4 femelles et un mâle en plumage pré-nuptial à Douzy
- Corbeau freux : plusieurs colonies en activité vues tout au long du parcours dans la région
- Corneille noire
- Coucou gris : entendu à Pouilly
- Courlis cendré : au moins un canton sur Douzy et 3 oiseaux sur Mouzay (nicheurs)
- Cygne tuberculé : 2 à Douzy
- Etourneau sansonnet
- Faucon crécerelle - Faucon hobereau : un oiseau de passage à Douzy ... peu net, avec une incertitude : il s'agissait soit d'un oiseau immature, soit d'un Faucon kobez mâle (observation insuffisante). Par contre, un oiseau posé à Mouzay, bien observé
- Fauvette à tête noire - Fauvette babillarde : un ex. entendu (bocage, parking point de vue, lieu du pique-nique) - Fauvette grisette : brefs chants de deux ex. à Douzy (premiers retours)
- Foulque macroule - Gallinule poule d'eau : bord de Meuse, Douzy
- Grand Cormoran : idem
- Grive litorne : un ex. à Pouilly - Grive musicienne
- Héron cendré
- Hirondelle de fenêtre (en a-t-on vu ?) - Hirondelle de rivage à Douzy et Mouzay - Hirondelle rustique
- Linotte mélodieuse
- Locustelle tachetée : deux chanteurs à Douzy
- Martinet noir : début des retours ; un groupe d'environ 50 ex. à Douzy chassant très bas au dessus de la digue entre deux plans d'eau. Remarquable de les voir évoluer si près de nous ! Ils semblaient manifestement attirés par les insectes que nous levions par notre passage dans l'herbe.
- Merle noir
- Mésange à longue queue (Pouilly) - Mésange bleue - Mésange boréale - Mésange charbonnière
- Milan noir : plusieurs oiseaux vus durant la journée
- Moineau domestique - Moineau friquet : un peu partout et notamment des oiseaux nicheurs, cantonnés dans de vieux saules

- Petit gravelot : 4 ex. se poursuivant, cris et parades sur un terrain remanié à Douzy au bord des gravières
- Phragmite des joncs : un chanteur à Douzy et un à Pouilly
- Pic vert
- Pie bavarde
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pipit farlouse : plusieurs chanteurs cantonnés à Douzy et Mouzay
- Pouillot fitis - Pouillot véloce
- Râle d'eau : un ex. brièvement entendu dans le marais de Pouilly
- Rossignol philomèle : à Douzy et en bord de Meuse
- Rougegorge
- Serin cini vu et entendu à Mouzon
- Traquet motteux : un ex. à Douzy
Traquet pâtre (Tariet pâtre) : plusieurs nicheurs à Douzy
Traquet tariet (Tariet des prés) : 5 chanteurs cantonnés sur le site de Douzy ; ce qui correspond à une belle population d'autant plus étonnante pour nous qui ne connaissons quasiment plus cet oiseau en tant que nicheur en Wallonie !
- Vanneau huppé : un couple cantonné à Douzy
- Verdier d'Europe.



La femelle du Buzard cendré est assez différente du mâle. Elle se distingue de la Buse grâce à son petit mouchoir blanc sur le dos.

Ext : La Hulotte, n° 63

Samedi 30 avril : La restauration des milieux tourbeux du plateau de Saint-Hubert

Le rapport suivra.

Dimanche 8 mai : Observations ornithologiques et autres... dans le bocage de l'abbaye Saint-Remy à Rochefort

Marc PAQUAY

Matinée d'observation dans les campagnes et terrains jouxtant l'abbaye de Saint-Remy. Depuis plus de dix années, les moines ont soustrait ces terrains à l'agriculture pour reconstituer un bocage planté d'essences diverses. Une situation au départ très favorable pour l'avifaune qui, au fil du temps, le devient moins par la fermeture du milieu. Ce fut aussi l'occasion de discuter sur ce type d'aménagement artificiel à finalité naturelle et paysagère : du pour et du contre dans la façon de faire du point de vue du naturaliste ...

En matinée, nous avons exploré ce territoire sous des conditions météorologiques assez fraîches (voir la liste des espèces ci-dessous).

Un arrêt pique-nique à midi sur le site de la carrière « du calvaire » (réserve Ardenne & Gaume) nous a permis de constater la présence d'une belle population de *Cephalanthera damasonium* sous pessière ! Nous y avons trouvé aussi *Sarcosphaera crassa*, grosse « pézize » peu courante mais typique des lieux calcaires. Le plus grand exemplaire mesurait 18 cm de diamètre !

L'après-midi fut consacrée à la visite des abords de la carrière de la Boverie où un projet de motocross² est en vue ... Du point de vue ornithologique, nous avons pu observer sur les étendues graveleuses nivelées pour l'exploitation :

- un couple de Petits Gravelots cantonnés ;
- plusieurs Traquets motteux en halte ;
- un couple d'Alouettes lulus, très vraisemblablement nicheur sur ce terrain à maigre végétation.

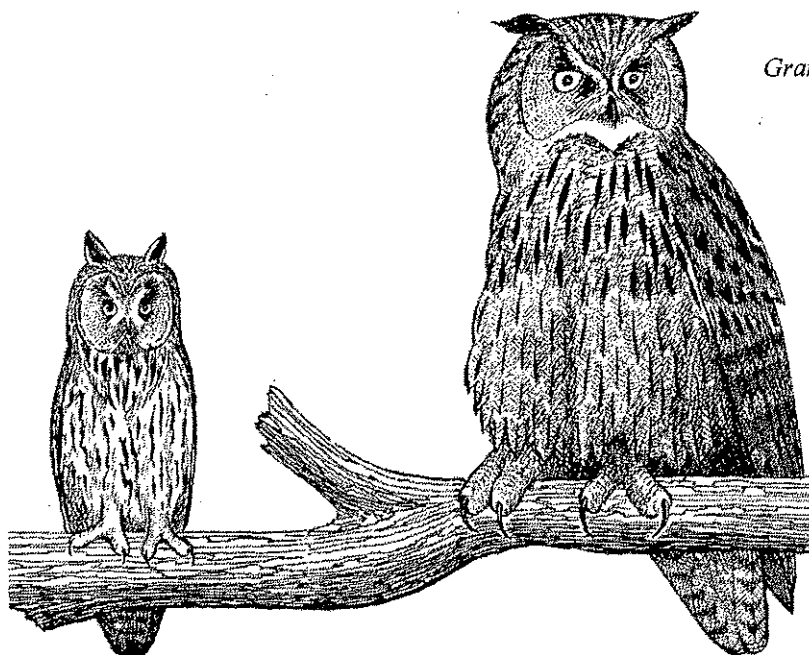
OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES (64 ESPÈCES) :

(A) : bocage de l' abbaye Saint-Remy – (B) : proximité de la carrière de la Boverie

- Accenteur mouchet A, B jeunes volants
- Alouette des champs B 2 ex. - **Alouette lulu** B 2 ex. (nicheur probable sur zone pierreuse)
- Bergeronnette grise A
- Bernache du Canada : 2 oiseaux entendus à proximité du parc de l' abbaye
- Bouvreuil pivoine A (parc de l'abbaye)
- Bruant des roseaux A (brièvement entendu près de la mare) - Bruant jaune A, B
- Buse variable A (un ex. sur son nid, alignement de peupliers – situation très rare et curieuse ! sur petits poussins probablement), B
- Canard colvert A
- Chardonneret A
- Choucas des tours A
- Corneille noire A, B
- **Concou gris** A (bois de St-Remy, vol au dessus du bocage)
- Cygne tuberculé A 2 ex. vol
- Etourneau sansonnet A
- Faisan de Colchide A
- **Faucon hobereau** : probablement un ex. en chasse au dessus de Rochefort, observation lointaine

² Voir les notes et commentaires de Bruno Marée à propos de ce projet suite à l'analyse réalisée sur le terrain.

- Fauvette à tête noire A - Fauvette babillarde A (au moins deux cantons) - Fauvette des jardins A (au moins 10 chanteurs) - Fauvette grisette A (au moins 6 chanteurs), B
- Geai des chênes A
- **Grand-duc d'Europe** B (alarme très probable entendue dans la carrière)



Grand-duc d'Europe et Moyen duc.
Ext. La Hulotte, n° 17.

- Grimpereau des jardins A (construction ou nourrissage, probablement dans un mirador)
- Grive draine B (chant) - Grive litorne A (au moins deux ex. alignement de saules le long du Biran) - Grive musicienne A, B
- Grosbec cassenois B (« cris de jeunes » émis par un adulte suggérant offrande de nourriture)
- Héron cendré A (vol)
- Hirondelle de fenêtre A plusieurs ex. (abbaye) - Hirondelle rustique A
- Linotte mélodieuse A
- **Locustelle tachetée** A (un ou deux ? chanteurs, chemin central)
- Martinet noir A en vol
- Merle noir A
- Mésange à longue queue A, au moins un couple nourrissant le long du chemin central et un dans le parc - Mésange bleue A - Mésange boréale A (un dans le bocage + un près du parc) - Mésange charbonnière A - Mésange huppée A (parc) - Mésange nonnette A
- Moineau domestique A
- **Petit gravelot** B deux ex. cf nicheurs, sur zone de graviers
- Pic épeiche A, B - Pic noir A un en vol vers bois Saint-Remy - Pic vert B
- Pigeon colombin B (2 + 1) - Pigeon ramier A, B
- Pinson des arbres A, B
- Pipit des arbres A (1 ou 2) - Pipit farlouse A (entendu vol ; cri)
- Pouillot fitis A - Pouillot véloce A
- Roitelet huppé A - Roitelet triple-bandeau A
- Rossignol philomèle A (un chanteur au bout du chemin central)
- Rougegorge A
- Rougequeue noir A, B (mâle très noir, carrière)
- **Traquet motteux** B (2 m + 2 f)
- **Tourterelle des bois** A (chant, 1 vu), B (2 vol + chant) - Tourterelle turque A
- Troglodyte mignon A
- Verdier d'Europe A

Samedi 14 mai : Prospection malacologique dans la vallée du Ri d'En faule à Belvaux

Bruno MARÉE³

Météo stable pour cette journée de terrain : crachin matinal, pluie fine et bruine en intermittence, averses longuement passagères pour le pique-nique, pluie battante entrecoupée de quelques ondées dans l'après-midi, drache et déluge total avant une légère amélioration lors du retour vers les voitures...

Temps idéal pour la plupart des escargots !

Quelques rares naturalistes étaient là ! Quelques membres de la Société Belge de Malacologie aussi ! Certains d'entre eux arrivaient en droite ligne de Paris, attirés par notre belle région de Calestienne et, sans doute, par cette journée bien arrosée.

L'objectif initial était de parcourir la cluse de la Lesse, au nord de Belvaux, et la vallée du Ri d'En Faule, dans les calcaires givetiens formant le versant sud de l'anticlinal de Wavreille. Notre prospection se concentrera principalement sur les abords de la Lesse, à hauteur des Rapides, et jusqu'à la clôture du parc animalier... Juste pour pouvoir maigrir, une fois de plus, sur ce lamentable attrape-touristes peu conforme avec la protection de l'environnement naturel !

Signalons aussi une observation originale et édifiante quant aux conditions climatiques particulièrement « lessivées » de cette belle journée de printemps : vers 11 heures du matin, lors de notre passage au confluent de la Lesse et du Ri d'En Faule, ce dernier était totalement à sec. En milieu d'après-midi, vers 15 heures, le petit ruisseau présentait un débit respectable. Ceci démontrait aussi le caractère fluctuant de la circulation des eaux de surface, en région calcaire !

LES BESTIOLES DÉTERMINÉES :

Au village :

- *Helix aspersa* : repéré en début d'activité, dans l'enceinte du petit cimetière entourant l'église de Belvaux, juste pour s'assurer qu'il était bien présent au village.

Les limaces :

- *Arion ater rufus* : limaces et limacelles un peu partout dans le sous-bois.
- *Arion subfuscus* : l'arion brunâtre avec de belles lignes contrastées sombres.
- *Arion intermedius* : une minuscule limace grise dont les tubercules forment de petites aspérités observables à la loupe lorsque l'animal est au repos.
- *Limax cinereoniger* : typiquement forestière, cette grande limace peut atteindre plus de 20 cm de longueur et présente une crête médio-dorsale très claire, par rapport au reste du corps noir. La face ventrale est tripartite : sombre à l'extérieur, gris-clair au centre. Elle gambadait à l'entrée de la vallée du Ri d'En Faule et sur les roches de la résurgence.

Les terrestres à coquille :

- *Pomatias elegans* : un escargot typique des milieux calcaires forestiers et élégant, comme son nom l'indique, avec son petit opercule qu'il pose délicatement sur sa queue lorsqu'il se déplace... uniquement par temps humide : aujourd'hui, tout va bien pour lui !
- *Sphyradium doliolum* : le maillot barillet, mais je ne sais pas très bien pourquoi !⁴

³ Avec l'aimable collaboration de Ma-Thé ROMAIN

⁴ C'est ici que, brandissant son Larousse Universel en deux volumes de 1922, Ma-Thé intervient pour nous rappeler que « le maillot, autrefois, était un lange qui enserrait le corps des bébés – voir illustration – et cette forme

- *Vallonia sp. (pulchella ou excentrica)* : une petite coquille d'à peine plus de 2 mm, récoltée dans la litière et écrabouillée pendant le transport vers la loupe binoculaire, ceci expliquant la détermination imprécise.
- *Succinea putris* : une espèce tellement liée à la présence d'un cours d'eau (dont elle s'éloigne très peu) qu'elle fut baptisée « ambrette amphibie ».⁵
- *Oxyloma elegans* : cousine directe de la précédente (*Succinea putris*), sa coquille est plus élancée et son corps plus foncé. Est-ce la raison pour laquelle on l'appelle « ambrette élégante » ?
- *Discus rotundatus* : celui-ci, on le trouve partout ! Et même, fort probablement, dans votre jardin !
- *Ena obscura* : le bulime obscur pour des raisons... pas très claires !⁶
- *Aegopinella nitidula* : un des représentants les plus communs de la famille très complexe des zonitidés.
- *Cochlodina laminata* : parmi les clausiliidés, le plus simple à reconnaître. Il fait partie du groupe des grands, avec 16 ou 17 mm de hauteur, et présente un test lisse et luisant.
- *Clausilia bidentata* : un petit clausiliidé (10 mm) très noir et avec... deux dents !
- *Macrogastra rolphii* : encore un clausiliidé, mais de taille moyenne cette fois (12 ou 13 mm), avec une coquille assez ventrue.
- *Balea biplicata* : un dernier grand clausiliidé (jusqu'à 18 mm) avec un test brun garni de stries espacées et, heureusement pour lui, assez hygrophile.
- *Perforatella incarnata* : très très commun... ce qui ne l'empêche pas de posséder une jolie coquille dont l'ouverture est épaissie par un délicat bourrelet rose !
- *Trichia hispida* : un autre ubiquiste, mais qui présente la particularité d'être poilu !
- *Helicodonta obvolvata* : c'est le deuxième « poilu » de notre faune malacologique. Celui-ci présente une coquille discoïde, les tours de spires s'enroulant régulièrement dans un même plan.
- *Arianta arbustorum* : une très importante colonie dans la végétation herbacée, en bordure de la Lesse ! L'espèce possède une forte coquille globuleuse brun jaunâtre assez bigarrée et l'animal est presque noir.
- *Helicigona lapicida* : parmi les espèces de notre région, la seule coquille très nettement carénée à la périphérie. Comme beaucoup de naturalistes, elle affectionne particulièrement les rochers calcaires.
- *Cepaea nemoralis* : avec le bord de son ouverture généralement brun, c'est l'escargot des bois que l'on trouve bien souvent dans nos jardins !
- *Cepaea hortensis* : avec le bord de son ouverture généralement blanc, c'est l'escargot des jardins que l'on trouve bien souvent dans nos bois !

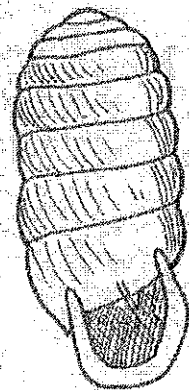
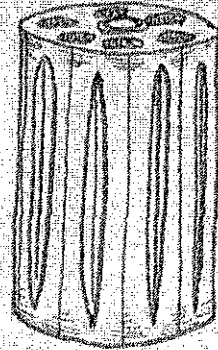
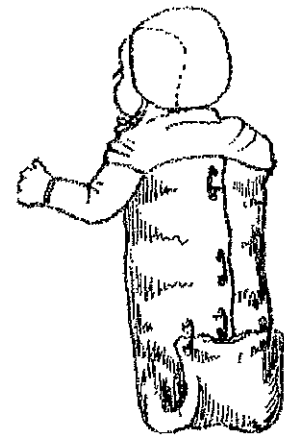


Fig. 1. Le maillot, le barillet et le « maillot barillet ».

Bruno MAREE

évoque assez bien la bestiole en question... De plus, le barillet est une pièce cylindrique, en horlogerie et en armurerie, et ça aussi, ça ressemble assez bien à notre Sphyradium ! »

⁵ Deuxième intervention de Ma-Thé, toujours équipée du Larousse... pour nous rappeler que « l'ambre jaune ou succin – ah ! – est une résine fossile presque transparente allant du jaune pâle au rouge hyacinthe... Rien à voir avec notre jacinthe ! Hyacinthe était un héros lacédémonien que son ami Apollon tua par inadvertance – il était sûrement très distrait ! – d'un coup de disque... et de son sang naquit une fleur rouge. Mais ceci est une autre histoire... ».

⁶ Troisième intervention de notre distinguée linguiste pour admettre que, cette fois, elle cale sur le bulime obscur... mais, qu'elle trouvera un jour ! Et de suggérer que l'« obscur » doit sans doute être pris dans le sens de « peu connu » plutôt que de « sombre »...

- *Helix pomatia* : le voilà enfin, l'escargot (dit) de Bourgogne, et qui fit la réputation des « caracolís » de Belvaux !

Les espèces dulcicoles (ou dulçaquicoles)

- *Ancylus fluviatilis* : le « petit bonnet phrygien » adhère aux galets de la Lesse et de la résurgence du Ri d'En Faule.
- *Lymnaea auricularia* : une limnée avec une ouverture grande comme une oreille, dans la Lesse et à la résurgence.
- *Lymnaea ovata* : sans doute la limnée la plus commune de nos rivières et de nos mares et, donc, présente partout.
- *Lymnaea truncatula* : petite limnée (10 mm) très fréquente et supportant des périodes assez longues de sécheresse. Si les jeunes individus paraissent respirer exclusivement par la peau, les adultes ont un système respiratoire pulmonaire et sont contraints de venir régulièrement se réoxygéner à la surface de l'eau.

Signalons aussi l'observation de quelques valves dispersées de petits *Pisidium sp.*, à la résurgence du Ri d'En Faule. Une prospection plus approfondie des zones vaseuses de la Lesse et du Ri d'En Faule semble nécessaire pour en savoir davantage.

De toute façon, la récolte globale est loin d'être complète, principalement en ce qui concerne les petites espèces des litières. Les conditions climatiques ne favorisaient guère une prospection à quatre pattes, le nez dans les feuilles mortes du sous-bois.

On s'est d'ailleurs promis d'y revenir, avec une attention toute particulière pour une station dont les exigences hygrométriques nous ont cruellement fait défaut au cours de cette journée : les pelouses « sèches » du Maupas tout proche !

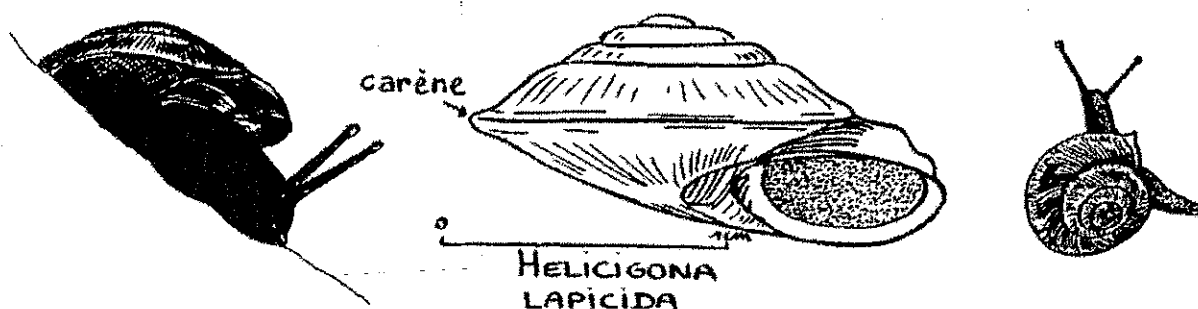


Fig. 1. *Heligona laticida* (h = 8 mm ; d = 17 mm)
 Sa coquille est en forme de lentille avec une forte carène à la périphérie.
 Dessin de l'auteur.

Samedi 16 mai : Découverte de la richesse floristique et paysagère de la Calestienne par nos amis des Hautes-Fagnes (Han-sur-Lesse)

Marie-Antoinette GOHIMONT

Par ce beau lundi de Pentecôte, nous avons le grand plaisir d'être invités à la découverte printanière de la Calestienne. Arlette Gelin et Jean Leurquin nous attendent et nous accueillent à Han-sur-Lesse. Avec talent, ils nous guideront à travers la Calestienne. Nous avons parcouru quatre sites très intéressants sur le plan botanique.

LE BELVÉDÈRE DE HAN-SUR-LESSE

Ce premier site nous offre un paysage splendide avec en contrebas l'ancien lit de la rivière. La flore est particulière aux pelouses calcaires. En voici les plus caractéristiques :

<i>Globularia bisnagarica</i> (globulaire)	<i>Dianthus carthusianorum</i> (œillet des chartreux)
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> (dompte venin)	<i>Polygonum odoratum</i> (sceau de Salomon odorant)
<i>Veronica prostrata</i> (véronique couchée)	<i>Silene nutans</i> (silène penché)
<i>Bromus erectus</i> (brome dressé)	<i>Rosa pimpinellifolia</i> (rosier pimprenelle)
<i>Sanguisorba minor</i> (petite pimprenelle)

Quelques arbustes :

<i>Cornus mas</i> (cornouiller mâle)	<i>Sorbus torminalis</i> (alisier)
<i>Viburnum lantana</i> (viorne mancienne)	<i>Sorbus aria</i> (alouchier)

Ces trésors nous ravissent les yeux et nous comblent de bonheur.

LA RÉSURGENCE DE LA LOMME À ÉPRAVE

Après cela, nous nous promenons le long de la Lomme. Nous y voyons : *Geranium lucidum* (géranium luisant) et *Polypodium interjectum* (polypode intermédiaire). Nous y surprendrons un cincle plongeur très affairé par le nourrissage de ses jeunes. Son nid – tout en mousse – est collé à la roche au-dessus de la résurgence.

LA VALLÉE DE LA LESSE EN AMONT DU GOUFFRE DE BELVAUX

Nous observons le synclinal. Dans le sous-bois, nous admirons : *Allium ursinum* (ail des ours), *Paris quadrifolia* (parisette) et *Atropa bella-donna* (belladone). Nous nous dirigeons ensuite vers une paroi rocheuse où nous découvrons : *Thlaspi montanum* (tabouret des montagnes) et *Seseli libanotis* (libanotis).

LES PÉRÉES À RESTEIGNE

Ensuite, nous terminons par un site aussi exceptionnel que le Belvédère : la réserve des Pérées où nous apercevons des genévriers en grand nombre (*Juniperus communis*) et quelques orchidées : *Orchis mascula* (orchis mâle), *O. ustulata* (o. brûlé), *Listera ovata* (listère ovale) ainsi que de nombreuses anémones pulsatilles (*Pulsatilla vulgaris*) en fruits.

Pour cette journée, nous avons bénéficié d'un soleil omniprésent et surtout de botanistes chevronnés qui, malgré l'importance du groupe, ont su nous guider avec compétence et pédagogie. La journée s'est terminée par le verre de l'amitié. Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir les Natus à notre tour dans la vallée de la Holzwarche.

Dimanche 22 mai : La gestion des pelouses calcaires dans la vallée du Viroin et découvertes botaniques au Tienne Breumont

Pierre CHANTEUX

Depuis de nombreuses années, les Naturalistes de la Haute-Lesse se sont investis dans la conservation et la gestion des pelouses calcaires du parc Lesse et Lomme. Il nous a semblé intéressant de comparer nos modes de gestion avec ceux pratiqués à l'ouest de la Meuse dans la vallée du Viroin.

LA GESTION

En matinée, Monsieur Gaétan Graux nous présente la philosophie du projet européen LIFE-NATURE sur les pelouses sèches du Viroin et de la Haute Meuse. Le projet d'une durée de 4 ans vise essentiellement, dans un premier temps, à restaurer les périmètres préalablement définis (par débroussaillage, déboisement, enlèvement des débris végétaux ...) pour les livrer in fine au pâturage, technique ultime d'entretien de tout le patrimoine pelouse. La Montagne-aux-Buis et le Fondry des Chiens serviront d'exemples très concrets aux impressionnants travaux de restauration (cf. annexe1, p.50).

Après le pique-nique au Fondry (avec le rossignol en fond sonore), nous herborisons l'après-midi sur le Tienne Breumont, site déjà entièrement restauré ayant retrouvé l'aspect nu des pelouses calcaires d'antan. Les grands traits du relief actuel de la région datent essentiellement de l'ère quaternaire où, sous l'influence des actions périglaciaires pendant les périodes de froid, les schistes ont été érodés plus vite que les calcaires. Cette érosion différentielle a particulièrement bien mis en évidence les nombreux récifs coralliens fossiles inclus dans les schistes du Frasnien (cf. fig. 1).

Le Tienne Breumont fait partie de ces formations calcaires. La flore y est variée et comparable à celle des pelouses calcicoles de Lesse et Lomme. Sur ce vaste ensemble (11,8 ha) de pelouses, une gradation écologique est perceptible et mise en évidence par la végétation en place. La floraison de la plupart de ces plantes se produit au printemps, les conditions estivales extrêmes raccourcissant le cycle de végétation.



Photo 1. Le Tienne Breumont, vu du Plateau des Abannets, est une réserve naturelle d'Ardenne et Gaume. Tout comme la Roche à Lomme et la Montagne-aux-Buis, il fait partie des sites qui présentent un intérêt exceptionnel dans la vallée du Viroin.

Ext : parcs nationaux – Ardenne et Gaume, volume XLVI, 1991, fascicule 1-2.

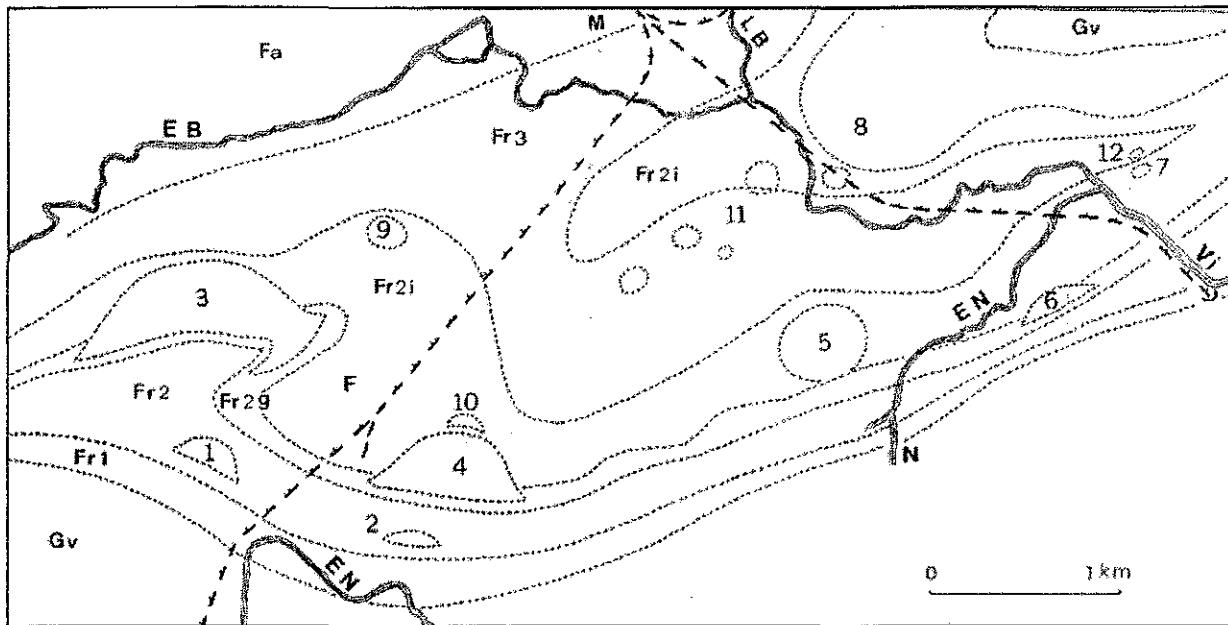


Fig. 1. – Carte géologique très schématisée de la région de Nismes (d'après Maillieux et Tsien), avec le tracé du réseau hydrographique et des voies ferrées.

- Gv : Givétien Fr 1 : Frasnien, assise de Fromelennes Fr 2 : Frasnien, assise de Frasnies
 Fr 2g : Frasnien, assise de Frasnies, calcaire Fr 2i : Frasnien, assise de Frasnies, schistes
 Fr 3 : Frasnien, assise de Matagne (schistes)
 EN : Eau Noire – EB : Eau Blanche – LB : La Brouffe – Vi : Viroin
 F : FRASNES – M : Mariembourg – N : Nismes
 1 : récif de l'Arche (Fr 2d) 2 : récif de l'Adugeoir (Fr 2d) 3 : tienne des Carrières ((Fr 2h)
 4 : tienne Devant le Village ou tienne du Lion à Frasnies (Fr 2h) 5 : tienne Breumont (Fr 2h)
 6 : récif du Fourneau (Fr 2h) 7 : récif Fr 2h de la Roche à Lomme 8 : Montagne aux Buis (Fr 2h)
 9 : les Sottenières (Fr 2j) 10 : récif Fr 2j au nord du tienne Devant le Village, à Frasnies
 11 : les 5 Ternias (Fr 2j) 12 : récif Fr 2j de la Roche à Lomme
 Ext : Parcs Nationaux – Ardenne et Gaume, Volume XLI, 1986, Fascicule 1

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Voici, dans le désordre et pour mémoire, la liste non exhaustive des plantes déterminées par le groupe de botanistes :

<i>Globularia bisnagarica</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Coeloglossum viride</i>
<i>Ophrys fuciflora</i>	<i>Anthyllis vulneraria</i>	<i>Orchis mascula</i>
<i>Himantoglossum hircinum</i>	<i>Koeleria macrantha</i>	<i>Galium pumilum</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Carex caryophylla</i>	<i>Listera ovata</i>
<i>Genista tinctoria</i>	<i>Knautia arvensis</i>	<i>Orchis ustulata</i>
<i>Carex flacca</i>	<i>Echium vulgare</i>	<i>Thlaspi perfoliatum</i>
<i>Briza media</i>	<i>Medicago lupulina</i>	<i>Myosotis arvensis</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Acinos arvensis</i>	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
<i>Stachys officinalis</i>	<i>Cerastium pumilum</i>	<i>Inula conyzae</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Sedum album</i>	<i>Cornus sanguinea</i>
<i>Platanthera chlorantha</i>	<i>Helleborus foetidus</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Sesleria caerulea</i>	<i>Scabiosa columbaria</i>	<i>Veronica arvensis</i>
<i>Centaurea scabiosa</i>	<i>Bupleurum falcatum</i>	<i>Arabis hirsuta</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Orobanche teucrii</i>	<i>Melica ciliata</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Orchis anthropophora</i>	<i>Carlina vulgaris</i>
<i>Viola hirta</i>	<i>Galium verum</i>	<i>Sorbus aria</i>
<i>Fragaria viridis</i>	<i>Sedum acre</i>	<i>Polygonatum odoratum</i>
<i>Thymus praecox</i>	<i>Taraxacum erythrospermum</i>	

Annexe 1 : L'entretien et la restauration des pelouses calcaires dans le cadre du projet LIFE « Haute Meuse » (du 31/12/02 au 31/08/06)

Gaëtan GRAUX⁷

SITE N° 1 : LA MONTAGNE-AUX-BUIS (DOURBES, VIROINVAL)

Ce site fait partie de la réserve naturelle Ardenne & Gaume de Dourbes. C'est un terrain communal soumis au régime forestier. La Montagne-aux-Buis est une colline calcaire d'environ 50 hectares exposée au sud, en surplomb de la confluence de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche, là où naît le Viroin. Comme son nom l'indique, elle est caractérisée par l'abondance exceptionnelle du buis. Ce qui engendre un conflit important en terme de gestion puisque le site est d'une valeur biologique exceptionnelle, notamment entomologique, liée à la présence de milieux ouverts du type « pelouse calcaire ». Aussi, la gestion du site consiste en grande partie à enrayer la progression du buis au détriment des pelouses.

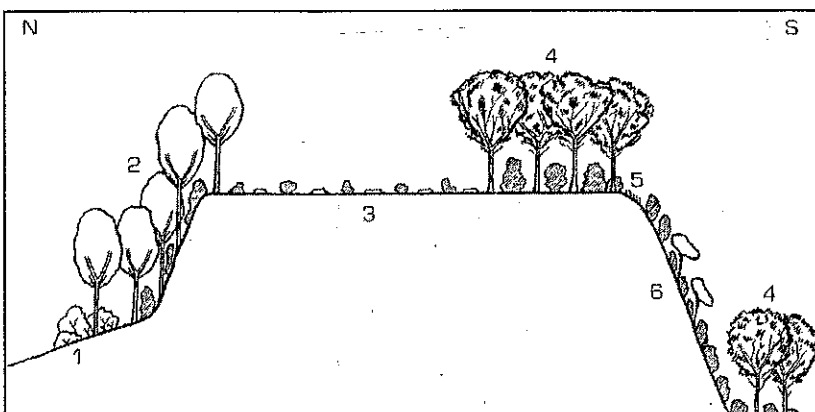
Au début du LIFE, le site présentait 4 clairières toutes nettement plus longues que larges et disposées selon un axe ouest/est, et isolées les unes des autres. Elles étaient fortement embroussaillées. Ces 4 clairières présentent des faciès de pelouses différenciés : pelouse méso-hygrophile, pelouse mésophile, pelouse méso-xérophile et pelouse xérique. Cette diversité de conditions écologiques contribue à la richesse de ces pelouses.

Dans une optique de restauration et de pérennisation des pelouses, 3 problèmes se posaient : l'embroussaillage excessif, l'isolement des 4 entités écologiques et l'effet lisière très marqué lié à l'orientation de l'axe principal des pelouses.

L'embroussaillage.

Dans le cadre du projet LIFE, 3 des 4 unités ont été totalement débroussaillées mécaniquement en deux hivers successifs (2002/3 et 2003/4). C'était la phase préalable indispensable, suivie d'une lutte sans merci contre le buis, au prix d'un nombre considérable d'heures passées à brûler les souches une à une au brûleur à gaz (personnel LIFE). Plusieurs passages furent nécessaires en pelouse mésophile. En plus, des chantiers de déboisement de la buxaie sur le versant sud ont permis ensuite de regagner près de deux hectares supplémentaires de pelouses.

Alors, les opérations « d'entretien » ont pu véritablement commencer, par combinaison du pâturage et d'un accompagnement mécanique complémentaire. On escompte pouvoir réduire progressivement la fréquence des interventions mécaniques. Comme pour tous les anciens noyaux de pelouses du Viroin, un régime de précaution particulier est appliqué : la gestion ne s'applique une



Coupe nord-sud dans la partie occidentale de la Montagne-aux-Buis

1. lisière à *Prunus spinosa*
2. frênaie-érablière de ravin, avec sous-bois à *Buxus sempervirens*
3. coupe forestière dans la chênaie-charmaie à *Primula veris*
4. chênaie-charmaie à *Primula veris* et *Ligustrum vulgare*, avec sous-bois à *Buxus sempervirens*
5. pelouse xérophile à *Carex humilis*
6. buxaie thermophile

(Ext. Parc nationaux – Ardenne et Gaume, vol XLI, 1986, p. 18)

⁷ Employé d'Ardenne & Gaume, coordinateur du projet LIFE.

même année qu'à 1/3 de la surface, 2/3 étant donc exempts de toute intervention. Ce régime est appliqué en rotation. À la Montagne-aux-Buis, vu l'isolement des 4 entités, le principe est de considérer chacune comme un site à part entière, à savoir qu'il est prévu de gérer seulement 1/3 de chaque entité chaque année, soit environ 50 ares.

Le groupe peut ainsi observer sur 2 des 4 entités, chacun des trois stades de végétation côte à côte, offrant une belle diversité de micro-habitats : 1/3 pâturé ce printemps, 1/3 pâturé le printemps dernier et 1/3 il y a deux ans. Le pâturage est exercé très tôt au printemps : en saison, le site est jugé trop sensible, et en automne, il n'y a plus rien à manger tellement c'est sec.

L'isolement des 4 entités.

De larges couloirs de liaisons ont été aménagés entre les pelouses mésophile, méso-xérophile et xérique, par coupes de bois de chauffage cet hiver (et l'hiver prochain). L'ensemble est à nouveau totalement reconnecté. Les connections ont été établies conformément aux zones renseignées en milieux ouverts sur les anciennes cartes topographiques, comme le groupe peut le vérifier. La surface totale en état de pelouse sera de près de 12 hectares au terme du projet LIFE.

L'effet lisière.

Trois des 4 entités ont fort à souffrir de l'effet lisière, qui marque très fort la composition du tapis végétal et accélère sans cesse la recolonisation forestière. Les peuplements forestiers voisins sont de vieux taillis simples à dominance de charme et sous-bois dense de buis. Dans le cadre du projet de plan de gestion élaboré en vue de l'introduction prochaine d'un dossier d'agrément de la réserve, un régime de coupe de taillis en rotation a été convenu avec la DNF, de telle sorte que tous les trois ans, une surface de taillis d'environ 50 ares sera mise à blanc puis laissée en friche. La formule présente de nombreux avantages biologiques :

1. maintenir en permanence une végétation de friche calcicole thermophile de moins de trois ans, très attractive pour l'entomofaune notamment,
2. rabattre progressivement la hauteur du couvert forestier afin d'atténuer l'effet lisière,
3. créer des éléments de liaison supplémentaires entre les entités,
4. augmenter «l'offre d'habitat» du fait de la proximité d'habitats «pelouse» et d'habitats «friche forestière calcicole».

SITE N° 2 : LE FONDRY DES CHIENS (NISMES, VIROINVAL)

Le Fondry des Chiens est une propriété communale. Le site a le statut de réserve naturelle domaniale. Le Fondry principal fait l'objet d'une fréquentation touristique très intense, qui reste cependant cantonnée à ses abords immédiats. Une partie du plateau, occupé par une très ancienne pelouse xérique, ne fait l'objet d'autre mesure de gestion que le piétinement par le public ... qui semble efficace car le groupe observe une très belle structure de végétation en mosaïque ainsi que la présence de nombreuses espèces du cortège classique. Cette pelouse de plateau a fait l'objet d'une extension vers l'est ces dernières années, par la DNF. Les résultats sont encourageants.

Le projet LIFE vient de faire procéder à une extension très importante sur le versant sud, qui porte la surface de pelouse du site de 2,5 ha environ à plus de 6. Le chantier a pu être réalisé avec soin malgré le très gros cubage de bois exploité (513 m³) et l'abondante fruticée éliminée. Il a été mis en œuvre dans le cadre d'un chantier-école du lycée de Charleville Mézières (France). La subsistance en sous-bois de nombreuses taches de pelouses ainsi que de pierriers et vieux murets, de même que la proximité immédiate d'une pelouse en excellent état, laissent augurer d'une restauration relativement rapide.

À noter qu'à la suite de ce chantier, l'Alouette lulu a fréquenté le site assidûment ce printemps 2005, pour la première fois. À en juger par son comportement, la probabilité de nidification semble importante.

**Samedi 29 mai : Promenade familiale du dimanche après-midi –
Nature et préhistoire sur les Tiennes des Maulins et de Wérimont, à Éprave**

Bruno MARÉE

Ces activités courtes et qui font l'objet d'une invitation, par voie de presse, au public non membre de notre association, sont l'occasion de rencontrer des personnes ou des familles sensibles à la qualité de notre environnement naturel, mais qui participent rarement, ou jamais, aux sorties plus « traditionnelles » des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Les rencontres sont intéressantes et permettent de jauger la popularité de l'association, tout en la faisant davantage connaître...

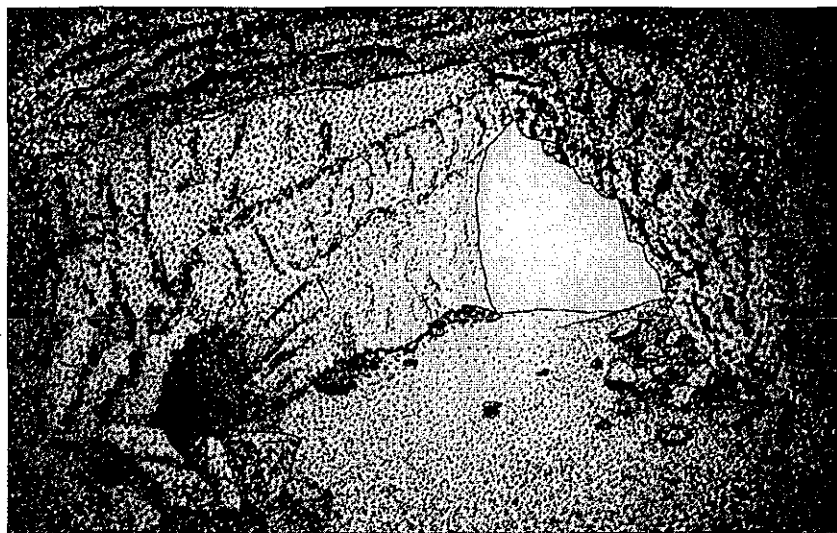
Ce dimanche était consacré à la découverte de deux tiennes calcaires délaissés par les divagations de la Lomme, entre Rochefort et Eprave, dans les roches du Givetien, sur le flanc nord de l'anticlinal de Sainte-Odile. Même s'il s'agissait d'une approche globale du site, bien typique de notre association, avec un brin de géologie, deux doigts de géomorphologie, juste ce qu'il faut de botanique, d'ornithologie, d'entomologie, de malacologie... nous nous étions fixé comme objectif de rendre visite à deux sites archéologiques remarquables de la région : la caverne préhistorique du Tienne des Maulins et le Trou de l'Ambre, sur Wérimont.

LE TIENNE DES MAULINS

La caverne du Tienne des Maulins a fait et fait encore l'objet de fouilles archéologiques qui ont permis la découverte, sous une sépulture néolithique, de traces d'occupation bien plus anciennes, localisées par les archéologues au paléolithique supérieur ancien, soit il y a près de 30 000 ans... Ce sont les premières traces de présences humaines dans la région de Rochefort.

Et ce sont donc les premiers Rochefortois connus !

« Il y a près de 30.000 ans, des hommes s'installent temporairement chez nous. Ils ont remonté les vallées de la Lesse, puis de la Lomme, avant de trouver un endroit favorable à leurs activités. Ce sont des chasseurs !



Grotte préhistorique du Tienne des Maulins.
Vue de l'intérieur du porche d'entrée avant la mise en place de la porte.
Dessin de Bruno MARÉE

La caverne s'ouvre à une cinquantaine de mètres de la rivière. Elle est spacieuse et bien éclairée par trois entrées orientées au sud-est, un détail d'importance qui n'est pas un luxe en cette époque de grands froids : il gèle et la neige couvre la région près de 10 mois par an ! Les peaux de bêtes, abondantes et bien tannées, sont heureusement là pour protéger de la froidure. Les femmes, expertes en la matière, consacrent beaucoup de temps à la préparation des cuirs et à la confection des vêtements. Pour améliorer le confort de leur petit intérieur, elles ont disposé, au fond de la

cavité, une couche de gros galets prélevés dans la rivière, s'isolant ainsi de l'humidité du sol argileux. Quelques fourrures étalées par-dessus... et la moquette est en place !

Pourtant, ce qui a attiré ce petit groupe d'humains dans la région d'Eprave, ce ne sont pas les commodités de la caverne. Les chasseurs savent que l'environnement est giboyeux. Au changement des saisons, des troupeaux de chevaux sauvages et de bisons traversent souvent les plaines des fonds de vallées. Quelques aurochs, placides et faciles à chasser, ont aussi été aperçus non loin de là, disputant aux hardes de cerfs l'herbe pauvre et les feuillages des arbustes rabougris. Durant l'hiver, les chasseurs ont même entrepris et réussi le piégeage d'un redoutable rhinocéros laineux et d'un de ces gigantesques mammouths descendus du nord, en famille, lors des périodes froides les plus rigoureuses.

Mais la chasse n'est pas tout ! Après celle-ci, tout le groupe se rassemble, hommes et femmes réunis. Les animaux abattus sont dépiautés sur place et découpés en grands quartiers transportables jusqu'à la grotte. Il faut faire vite ! Attirées par les odeurs de viande fraîche, des bandes d'hyènes pillardes deviennent très menaçantes et tentent de voler une part du butin. Parfois, un ours veut aussi se mêler à la curée et doit être tenu à distance par les hommes armés de leur lance. Il n'y a pas de temps à perdre. La caverne sert de refuge, plus facile à défendre, et de lieu de stockage des viandes. C'est là que les hommes découpent et désossent les morceaux pendant que les femmes préparent les peaux. Les os longs sont brisés et la moelle grasse et délicieuse en est extraite et consommée aussitôt.

À l'extérieur, des feux sont entretenus en permanence pour éloigner les prédateurs et les charognards, mais aussi pour boucaner les viandes qui, ainsi desséchées, se conserveront jusqu'à la prochaine chasse.

Le travail terminé, il faut encore réparer les armes et le matériel de découpe. Un homme s'est assis sous le principal porche d'entrée de la caverne pour bénéficier de la lumière. Il taille méthodiquement des rognons de silex qu'il avait emportés avec lui après des échanges effectués avec d'autres groupes humains en provenance de l'ouest. C'est sa spécialité ! Avec dextérité, sous le regard attentif d'un enfant, il confectionne à coups de percuteurs des burins, des racloirs et des lames tranchantes. Les déchets de taille s'accumulent à ses pieds...

Et le soir tombe sur la petite communauté épuisée par une journée de chasse... A l'aide d'une pointe de silex effilée, une femme perfore une dent de renard qu'elle ajoutera à son collier de crin de cheval tressé où pendent déjà d'autres éléments de parure. Une autre allaite un bébé sous la garde vigilante d'un vieil homme... d'au moins trente ans ! Pour passer le temps, il sculpte un bois de cerf en forme de tête d'oiseau, une sorte de marionnette réaliste pour raconter de belles histoires à son petit enfant... »

La caverne du Tienne des Maulins s'ouvre sur la rive droite de la Lomme, entre Rochefort et Éprave. Elle fit l'objet de fouilles systématiques entre 1979 et 1985. 77 silex attribués à l'Aurignacien et près de 2000 ossements d'une faune pléistocène assez froide furent alors récoltés et révélèrent la richesse du site. Depuis 1999, de nouvelles campagnes de fouilles ont été entreprises sous la direction de monsieur Marc Groenen, archéologue préhistorien attaché à l'Université Libre de Bruxelles. La grotte est aujourd'hui fermée par une porte métallique destinée à permettre le travail des chercheurs, mais aussi à préserver ce gisement exceptionnel du Paléolithique supérieur : une grotte fermée sur le livre ouvert de la vie des premiers Rochefortois...

LE TROU DE L'AMBRE

Quelque 30 millénaires plus tard, la région d'Eprave allait vivre de tragiques événements mis en lumière par d'autres fouilles archéologiques réalisées non loin de là, dans une des nombreuses grottes s'ouvrant dans le massif de Wérimont. Depuis ces fouilles, vers 1960, on évoque ici « le massacre du Trou de l'Ambre ».

« Nous sommes au 1^{er} siècle avant J.C., peu de temps avant l'arrivée des premiers légionnaires romains dans nos régions. Depuis près d'un an, un groupe de 75 personnes a trouvé refuge dans une petite grotte d'un tienne calcaire, en bordure de la Lomme : 45 adultes, hommes et femmes, dont l'âge moyen se situe vers 35 ans, et une trentaine d'enfants, dont la plupart ont moins de 8 ans et trois sont des bébés de moins d'un an.

Ils ont peur ! Ils osent à peine sortir de cette étroite cavité pour aller chercher de l'eau, pourtant assez proche. Ils restent confinés depuis si longtemps dans cet espace réduit de quelques dizaines de mètres carrés.

Avec eux, ils ont tout emporté : une vaisselle abondante faite de pots décorés, d'écuelles, de terrines et de vases ornés avec soin ; du matériel d'usage courant, des outils, des haches, des couteaux en fer et de nombreux objets de bronze dont de splendides fibules en col de cygne. Ils gardent précieusement leurs bijoux : des bracelets de verre, des anneaux, des bagues et des chaînettes, ainsi que de nombreuses perles d'ambre enfilées en colliers.

Les femmes occupent leur temps à filer la laine à l'aide de fusaïoles en terre cuite et en cherchant à distraire les enfants inactifs, malades de ne pas pouvoir gambader à leur aise.

Quelques moutons, des chèvres et même deux chevaux squelettiques sont étroitement liés dans une faille humide de la cavité. Des chiens et des poules courent un peu partout entre les amoncellements d'objets divers et ces pauvres gens angoissés, prostrés dans l'attente du meilleur comme du pire...

Et c'est le pire qui se présente : l'ennemi est là, en nombre, équipé pour le combat et impitoyable ! L'attaque est fulgurante, sauvage et sans merci !

Les réfugiés, paysans de métier pour la plupart, ne font pas le poids. Décapités, transpercés de part en part, égorgés, lapidés, les corps s'amoncellent bientôt en tas sanglants. Les enfants ne sont pas épargnés. Ceux qui cherchent à s'échapper sont rattrapés et exécutés aussitôt. Les blessés sont achevés à coups de massues...

Triomphants, les assaillants repoussent les corps dans la pente du couloir, au fond de la grotte, prennent à peine le temps de se servir parmi les nombreux objets des réfugiés massacrés, mais emportent les têtes des hommes comme trophées, témoignages de leur courage au combat... »

Ces événements tragiques, minutieusement retracés par les archéologues, eurent lieu il y a plus de 2000 ans, à Eprave, dans la grotte du Bois de Wérimont, qui porte depuis ces fouilles le nom de « Trou de l'Ambre ». Qui est responsable de ce massacre ?

On sait que les légionnaires de César se livrèrent parfois à d'impitoyables chasses à l'homme, mais l'absence de certains crânes adultes semble plutôt témoigner ici de coutumes de chasseurs de têtes laissant supposer un règlement de compte entre tribus. Par ailleurs, les archéologues n'hésitèrent pas à faire la relation entre ce massacre et la découverte de sept mâchoires d'hommes portant des traces de décollation, dans la Galerie des Petites Fontaines, à la Sortie des Grottes de Han. Les crânes, emportés par les assaillants et fichés sur des pieux en guise de trophées, se seraient progressivement décomposés. Les mâchoires se seraient détachées du reste du crâne... Et, changeant de lieu de résidence, les propriétaires de ces macabres témoignages auraient emportés les crânes, délaissant les mâchoires...

Quoi qu'il en soit, le dossier d'enquête reste ouvert. Appel à témoins !

Un peu impressionné par ce sinistre récit, chacun retrouve un peu de vigueur pour grimper au sommet du Tienne de Wérimont, sur un lambeau minuscule, mais fort intéressant, de pelouse calcaire, avec tout son cortège de plantes thermophiles, xérophiles, héliophiles...

Puis, c'est le retour vers les voitures, non sans avoir observé la flore diversifiée des pelouses schisto-calcaires du Tienne de Gemeroie, les travaux de terrassements des blaireaux du coin et le travail minutieux, original et géométrique d'une guêpe du genre des Polistes.

BIBLIOGRAPHIE

- Bruno MAREE, *La Grotte du Tienne des Maulins à Éprave (Rochefort)*, Notae Praehistoricae, 3 : 25-26, 1983.
 M.-E. MARIËN, *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1970.
 Marc GROENEN et Bruno MAREE, *La grotte-abri du Tienne des Maulins : premier bilan*, Notae Praehistoricae, 20-2000 : 61-72.
 Marc GROENEN, *Rochefort/Éprave : reprise des fouilles dans la grotte-abri du Tienne des Maulins*, Chronique de l'Archéologie Wallonne, DGATLP, 9-2001.

Samedi 4 juin : Prospection ornithologique dans la région de Belvaux et Auffe (Les Hectais et le Maupas)

Marc PAQUAY

Rendez-vous frisquet pour une « chasse » aux insectes sur des sites thermophiles qui n'ont pas montré tout leur intérêt vu les conditions météo peu favorables ! C'est le lot du naturaliste, tributaire du temps qu'il fait lors des sorties sur le terrain ... mais quelle que soit la météo, il y a toujours de quoi satisfaire la curiosité !

La réserve naturelle domaniale du Maupas à Belvaux est un site riche en espèces à caractère xéro-thermophile. De fait, l'affleurement calcaire – massif, exposé plein sud – offre une situation idéale au sein de la région du parc Lesse et Lomme. Nous y revenons fréquemment (certains diront que c'est presque un «pèlerinage»!) mais il reste tant de choses intéressantes à observer. Souvent, il s'agit d'espèces originaires du sud, trouvant ici, bien au nord de leur aire principale, les conditions de chaleur et d'éclairement favorables à leur développement. Celles d'aujourd'hui n'étaient pas idéales pour observer cette biodiversité propre aux versants calcaires : les choses sont ainsi !

Les amateurs d'insectes se sont appliqués au battage et au fauchage : techniques bien connues, «rentables» pour la découverte d'insectes cachés dans la végétation, à fortiori durant cette journée de basse température.

La liste ci-dessous reprend les observations principales effectuées en différents points du site :

- (1) rocher et pelouse du Maupas
- (2) hêtraie-chênaie calcicole du versant nord
- (3) plaine alluviale et bords de Lesse
- (4) le site de «Botton», réserve Ardenne & Gaume (visité l'après-midi, entre les averses qui ont fini par nous décourager complètement tant l'humidité devenait défavorable à toute recherche).

HÉTÉROPTÈRES

Cyphostethus tristriatus : beau représentant de la famille des Acanthosomatidae, vert et rouge inféodé au genévrier (1)

LÉPIDOPTÈRES

Rhopalocères - *Coenonympha arcania* (premiers de la saison) (1) – *Pygus malvae* (1)

Hétérocères - *Cuculia verbasci* (chenilles liée à *Verbascum*, Noctuidae) (4) - *Cleorodes lichenaria* (chenille très mimétique, à dessin rappelant un lichen comme son nom l'indique, trouvée sur *Crataegus*) (4). ; *Siona lineata*, phalène diurne pouvant faire penser à un rhopalocère, des prairies de fauche.

COLÉOPTÈRES

Carabidae (carabes) (3) - *Platysma* sp. - *Diachromus germanus* – *Pseudophonus (rufipes)*- *Nebria* (cf *brevicollis/salina*) carabes des fonds de vallées et endroits frais

Cerambycidae (longicornes) (1 et 3) Une série d'espèces courantes ou assez courantes : *Alosterna tabacicolor*, *Grammoptera ruficornis*, *Brachyleptura maculicornis*, *Pachytodes cerambyciformis*, *Dinoptera collaris*, *Stenocorus meridianus*, *Leptura aethiops*

Coccinellidae - *Vibidia duodecimguttata* : coccinelle très peu fréquente, sur *Crataegus* (4)

Chrysomelidae (chrysomèles) et Curculionidae (charançons)

Les chercheurs assidus des membres de cette famille (Marc Delbol, Monique et Jean-Pierre) pourront certainement allonger la liste (très sommaire !) des quelques espèces que j'ai vues et notées à la hâte :

Oomorphus concolor : espèce minuscule inféodée au lierre (*Hedera helix*) (3) ; *Orsodacne cerasi* : chrysomèle allongée observée sur les arbustes, larves rongent les racines de divers végétaux (3) ; *Lachnaia (pubescens ?)* : genre très semblable aux clythres avec la différence essentielle d'un thorax pubescent (1), larves myrmécophiles se développant dans un étui dur enfoui dans le sol.

ARAIGNEES

Aculeipeira ceropegia (l'épeire feuille de chêne) belle espèce des prés de fauche et autres milieux herbeux denses (4).

NB : Ce tableau – très partiel – est indicatif, parfois imprécis et certainement incomplet (je ne connais pas toutes les familles !). Par manque de temps, je n'ai indiqué que ce qui avait été déterminé sur le terrain ou après examen rapide des récoltes.

Appel aux participants entomologistes pour des indications plus détaillées qui pourraient compléter l'information sur le site... Merci !

C'est aussi l'occasion de rappeler que la pratique de l'entomologie – même si certaines espèces peuvent être déterminées à vue sur le terrain – doit souvent passer par la récolte de quelques exemplaires qui feront l'objet de déterminations détaillées sous binoculaire. Chacun peut observer ces bestioles à sa manière, à son rythme et en fonction de son niveau d'exigence ou de compétence. Finalement, la discipline est très ouverte à tout un chacun !

Samedi 11 juin : Prospection botanique à Lessive-Genimont (IFB : J6.23.43)

Pierre LIMBOURG

C'est à un inventaire méticuleux de la flore présente dans le carré J6.23.43 que nous nous sommes livrés lors de ce samedi ensoleillé. Pour les non initiés, rappelons que l'opération consiste à relever toutes les espèces rencontrées au sein d'un carré d'1 km de côté. Une fiche est ensuite transmise au siège de l'A.E.F. (Amicale Européenne de Floristique = Association pour l'Etude de la Floristique) afin de compléter ou d'actualiser les données figurant dans l'atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Cela suppose également – et ce n'est pas le moindre intérêt de la démarche – l'identification de plantes en l'absence de fleurs. Bref, un jeu très instructif qui donne parfois l'occasion de quelques confrontations amicales.

Le carré inventorié se situe aux confins de la Famenne (schistes fins de Matagne, très fissiles, du Frasnien supérieur Fr₂ dans la partie nord) et de la Calestienne (schistes et calcaires de Frasnies, Fr_{1m} et Fr_{1o}, actuellement Formation de Neuville, dans la partie sud), à une altitude comprise respectivement entre 150 et 200 m.

Au cours de la matinée, nous avons prospecté la flore en bordure de la route reliant Genimont à Lessive, à proximité du parking, ainsi que celle des prairies de fauche mésophiles situées au nord de celle-ci. Certaines parcelles font partie du réseau de réserves R.N.O.B. de la Basse Wimbe, créées dans le cadre du programme LIFE « Rôle des genêts » en 1995-1997 avec le soutien de l'Union Européenne et de la Région Wallonne et exploitées en régime de fauche tardive.

Après le pique-nique tiré des sacs au bord d'une mardelle artificielle (asséchée), nous avons poursuivi notre inventaire en traversant une autre prairie de fauche, plus hygrophile à *Bromus racemo-*

sus et *Silaum silaus*, appartenant également aux R.N.O.B. et située immédiatement au sud du Bois de la Héronnerie.

C'est dans la partie haute de cette prairie, plus sèche, que nous aurons l'occasion de redécouvrir la rareté de la journée : *Lathyrus nissolia*, déjà observée le 5 juin 2004 (cf. barbouillons n° 218, pp. 74 et 97). Enfin, nous terminerons la journée par la prospection du Tienne de Boutai, réserve d'Ardenne et Gaume, essentiellement occupé par un peuplement âgé de pins noirs d'Autriche avec développement d'un sous-bois buissonneux. Une petite pelouse calcicole de type mesobrometum retiendra également au passage notre attention.

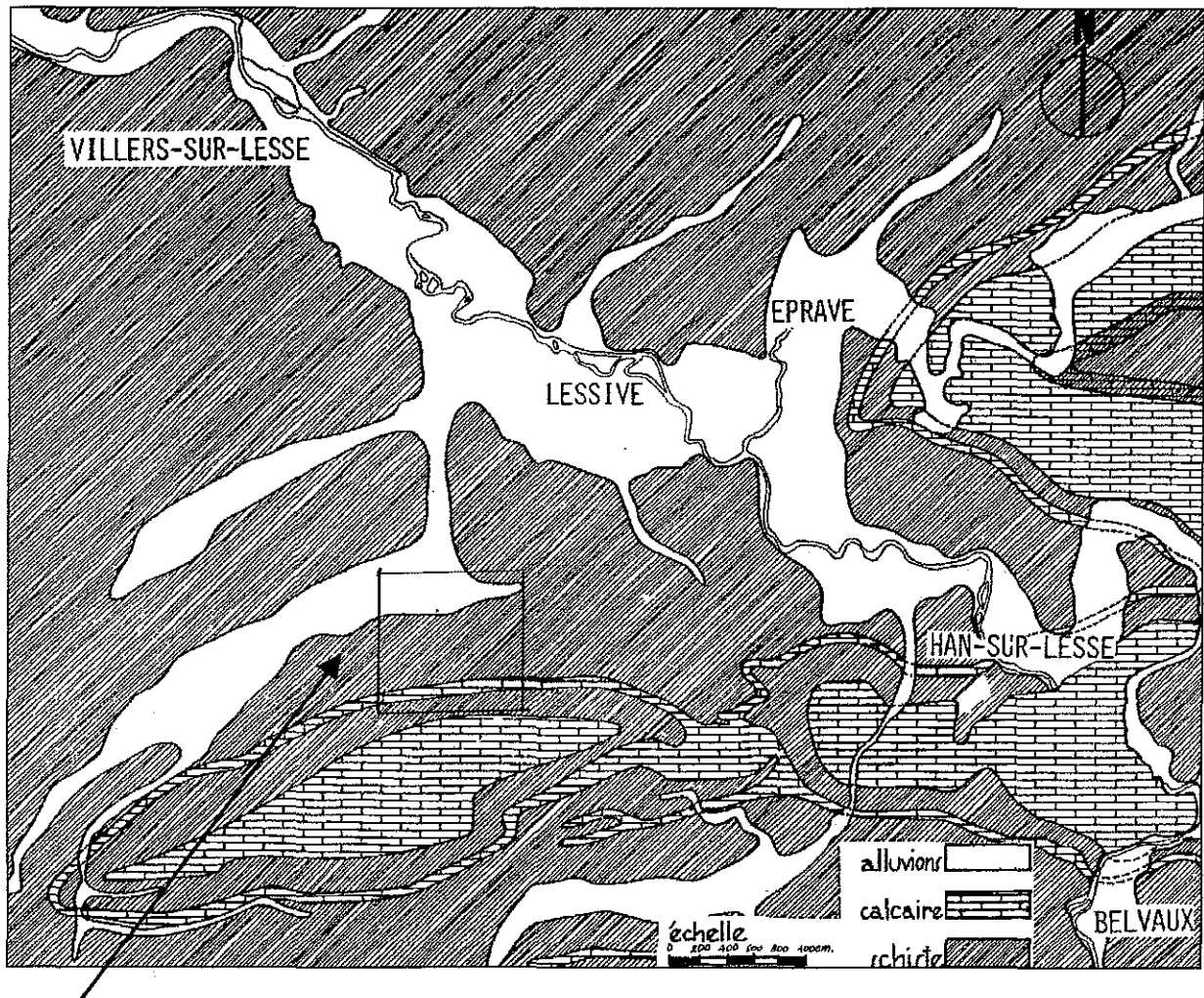


Fig. 1. Situation du carré prospecté sur une carte géologique simplifiée.
Le parking où nous avons laissé les voitures se trouve sur les affleurements calcaires.
Les premières prairies s'étalent sur les schistes et les drains conduisent vers la zone alluvionnaire.
Le bois de la Héronnerie (nous nous sommes arrêtés à la lisière) occupe à nouveau les schistes frasniens.
Ext : Agnès SINZOT, Histoire d'eau... à Lessive, 1981

Au total, 289 espèces, dont la liste figure ci-dessous, ont été recensées au cours de la promenade. Les espèces peu communes ont été soulignées, parmi lesquelles il nous faut épingler : l'actée en épi (*Actea spicata*), la laïche de Leers (*Carex divulsa* subsp. *leersii*), la danthonie tridentée (*Danthonia decumbens*), l'épervière petite-laitue (*Hieracium lactucella*), la céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), la néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) et bien sûr la gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*).

LISTE DES ESPÈCES RENCONTRÉES (289 espèces - en gras : les plus intéressantes)

Acer campestre	Cornus mas	Juncus effusus	Pyrus communis subsp. pyraster
Acer pseudoplatanus	Cornus sanguinea	Juncus inflexus	Quercus robur
Achillea millefolium	Corylus avellana	Juniperus communis	Ranunculus acris
Achillea ptarmica	Crataegus laevigata	Knaulia arvensis	Ranunculus acricornus
Actae spicata	Crataegus monogyna	Koeleria macrantha	Ranunculus bulbosus
Agrimonia eupatoria	Crepis biennis	Lamium album	Ranunculus flammula
Agrostis canina	Crepis capillaris	Lamium galeobdolon	Ranunculus repens
Agrostis capillaris	Cruciata laevipes	Lapsana communis	Rhannus cathartica
Agrostis stolonifera	Cynosurus cristatus	Lathyrus linifolius var. montanus	Rhinanthus minor
Ajuga reptans	Cytisus scoparius	Lathyrus nissolia !!	Rosa arvensis
Alchemilla xanthochlora	Dactylis glomerata	Lathyrus pratensis	Rosa canina
Alisma plantago-aquatica	Danthonia decumbens	Lathyrus sylvestris	Rosa rubiginosa
Alliaria petiolata	Daucus carota	Leucanthemum vulgare	Rubus fruticosus
Allium ursinum	Digitalis lutea	Linaria vulgaris	Rumex acetosa
Alnus glutinosa	Dipsacus fullonum	Linum catharticum	Rumex conglomeratus
Alopecurus pratensis	Dryopteris carthusiana	Listera ovata	Rumex crispus
Anemone nemorosa	Dryopteris dilatata	Lithospermum officinale	Rumex x pratensis
Angelica sylvestris	Dryopteris filix-mas	Lolium perenne	Salix aurita
Anthoxanthum odoratum	Eleocharis palustris	Lonicera periclymenum	Salix caprea
Anthriscus sylvestris	Elymus caninus	Lotus corniculatus	Salix fragilis
Anthyllis vulneraria	Elymus repens	Lotus pedunculatus	Salix purpurea
Aquilegia vulgaris	Epilobium angustifolium	Luzula campestris	Salix triandra
Arctium lappa	Epilobium hirsutum	Luzula multiflora	Salix x multinervis
Arrhenatherum elatius	Epilobium montanum	Lychnis flos-cuculi	Sambucus nigra
Artemisia vulgaris	Epilobium parviflorum	Lycopus europaeus	Sanguisorba minor
Arum maculatum	Epilobium tetragonum subsp. tetragonum	Lysimachia nummularia	Scrophularia nodosa
Astragalus glycyphyllos	Equisetum arvense	Lythrum salicaria	Scutellaria galericulata
Atriplex prostrata	Erophila verna	Malus sylvestris	Sedum acre
Avenula pubescens	Eupatorium cannabinum	Medicago lupulina	Selinum carvifolia
Barbarea vulgaris	Euphorbia amygdaloides	Melampyrum pratense	Senecio erucifolius
Bellis perennis	Euphorbia cyparissias	Melica uniflora	Senecio jacobaea
Brachypodium pinnatum	Evonymus europaeus	Melilotus officinalis	Senecio sylvaticus
Brachypodium sylvaticum	Fagus sylvatica	Mentha aquatica	Silaum silaus
Briza media	Festuca arundinacea	Mentha arvensis	Silene vulgaris
Bromus commutatus	Festuca filiformis	Mercurialis perennis	Solanum dulcamara
Bromus erectus	Festuca lemanii	Mespilalis germanica	Solidago virgaurea
Bromus hordeaceus	Festuca pratensis	Milium effusum	Sonchus arvensis
Bromus racemosus	Festuca rubra subsp. commutata	Moehringia trinervia	Sonchus virginicus
Bromus ramosus	Festuca rubra subsp. rubra	Myosotis muralis	Sorbus torminalis
Bromus sterosilis	Filipendula ulmaria	Myosotis arvensis	Sparganium erectum
Calystegia sepium	Fragaria vesca	Myosotis discolor	Stachys officinalis
Capsella bursa-pastoris	Frangula alnus	Myosotis nemorosa	Stachys palustris
Cardamine flexuosa	Fraxinus excelsior	Myosotis ramosissima	Stachys sylvatica
Cardamine hirsuta	Galeopsis tetrahit	Myosotis scorpioides	Stellaria graminea
Carex caryophylla	Galium aparine	Myosotis sylvatica	Stellaria holostea
Carex cuprina	Galium mollugo	Neottia nidus-avis	Succisa pratensis
Carex disticha	Galium palustre	Onobrychis viciifolia	Teucrium chamaedrys
Carex divulsa subsp. leersii	Galium pumilum	Origanum vulgare	Thymus pulegioides
Carex flacca	Galium verum	Persicaria amphibia	Torilis japonica
Carex hirta	Genista tinctoria	Phalaris arundinacea	Tragopogon pratensis
Carex nigra	Geranium dissectum	Phleum pratense	Trifolium dubium
Carex ovalis	Geranium pyrenaicum	Pimpinella major	Trifolium medium
Carex pallescens	Geranium robertianum	Pimpinella saxifraga	Trifolium pratense
Carex panicea	Glechoma hederacea	Pinus nigra subsp. nigra	Trifolium repens
Carex remota	Globularia bisnagarica	Pinus sylvestris	Trisetum flavescens
Carex spicata	Glyceria fluitans	Plantago lanceolata	Tussilago farfara
Carex sylvatica	Hedera helix	Plantago major	Urtica dioica
Carex tomentosa	Helianthemum nummularium	Plantago media	Valeriana repens
Carlina vulgaris	Helleborus foetidus	Platanthera chlorantha	Valerianella locusta
Carpinus betulus	Heracleum sphondylium	Poa annua	Veronica arvensis
Centaurea jacea	Hieracium lactucella	Poa nemoralis	Veronica beccabunga
Centaurea scabiosa	Hippocrepis comosa	Poa pratensis	Veronica chamaedrys
Cephalanthera damasonium	Holcus lanatus	Poa trivialis	Veronica officinalis
Cerastium fontanum	Hypericum dubium	Polygala vulgaris	Viburnum lantana
Cerastium glomeratum	Hypericum hirsutum	Populus tremula	Vicia cracca
Chaerophyllum temulum	Hypericum perforatum	Potentilla anserina	Vicia hirsuta
Circaea lutetiana	Hypochaeris radicata	Potentilla neumanniana	Vicia sativa
Cirsium arvense	Inula conyzae	Potentilla reptans	Vicia sepium
Cirsium palustre	Juncus acutiflorus	Primula vulgaris	Vicia tetrasperma
Cirsium vulgare	Juncus articulatus	Prunella vulgaris	Vinca minor
Clematis vitalba	Juncus conglomeratus	Prunus avium	Viola hirta
Clinopodium vulgare		Prunus spinosa	Viola reichenbachiana
Colchicum autumnale			Viola riviniana

Samedi 18 juin : Promenade-découverte de la vallée de la Houille à Vencimont

Jean-Claude LEBRUN

La vallée de la Houille est relativement proche de celles de la Lesse, de l'Almache et de la Wimbe. On ne sait pourquoi, les Natus l'ont cependant délaissée ces derniers temps.

Notre dernière excursion y fut organisée en 1981⁸. Un court périple d'une demi-journée avait permis aux participants la découverte d'une vallée encaissée en aval du village vers le lieu-dit "Piche-rotte".

L'objectif de ce jour était donc l'occasion de se plonger dans l'atmosphère particulière de cette région pour découvrir éventuellement des sites intéressants à prospecter plus en profondeur.

Nous avons donc remonté la vallée depuis Vencimont jusqu'à Gedinne.

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA HOUILLE

Nettement moins étendu que celui de la Lesse ardennaise, le bassin de la Houille lui ressemble à de nombreux égards et s'étend sur le même plateau. Le point culminant s'élève pour l'un et pour l'autre aux environs de 500 m (Croix-Scaille et Ochamps-Libramont). Les paysages y sont très ressemblants. Sur les lignes de crêtes, d'interminables pessières ont remplacé les landes à bruyères et le drainage systématique des zones humides a réduit la biodiversité au cours des 150 dernières années⁹. En contrebas, de nombreux villages ont étendu leurs prairies et leurs terres de culture dans un relief légèrement ondulé à peine entamé par l'érosion des rivières : Willerzie, Rienne, Gedinne, Louette Saint-Pierre, Louette Saint-Denis, Houdremont, Bourseigne-Neuve, Bourseigne-Vieille, Patignies, Malvoisin et Sart-Custinne. Plus en aval, tout comme la Lesse entre les villages de Daverdisse et Lesse, la Houille s'est creusé une vallée plus profonde et encaissée avant de rejoindre la Meuse dans la région de Givet¹⁰. Elle est donc une authentique et exclusive rivière ardennaise, qui au contraire de la Lesse, ne s'est pas aventurée en Famenne.

Ce contexte géomorphologique résulte évidemment de la disposition des couches géologiques. Coïncée entre les massifs cambriens de Rocroi et du Serpont, la vallée de la Houille traverse le système Dévonien et plus précisément l'étage du Gedinnien (G₁, G_{2a} et G_{2b}). Notre promenade entre Vencimont et Gedinne s'est donc inscrite dans la portion du Gedinnien supérieur (G_{2b}), assise de Saint-Hubert. Une formation plutôt homogène, composée d'éléments argilo-quartzeux qui est la continuation de la partie supérieure de l'assise d'Oignies. Elle fut déposée sur un fond plat d'une mer peu profonde (absence de colorations rouges et indice d'une vie sous-marine plus intense). Les carrières de grès et les affleurements schisteux rencontrés en témoignent.

Cette grande similitude géologique entre les vallées de la Houille et de la Lesse les exposa aux mêmes avatars conçus par nos politiciens dans les années septante. Vencimont et Lesse devaient être entièrement noyés par des barrages prévus pour assurer un débit suffisant à la Meuse (50 m³/sec).

Pour rappel, notre association est née notamment de la rencontre de quelques opposants au barrage de la Haute-Lesse. Dans les Barbouillons de 1979, Edmond Meurrens

Le projet de barrage sur la Houille en chiffres

Proposition de création : Conseil des ministres du 9/11/1979

Capacité : 870 millions de m³

Mur : 140 m de hauteur

Terres inondées : 1985 ha

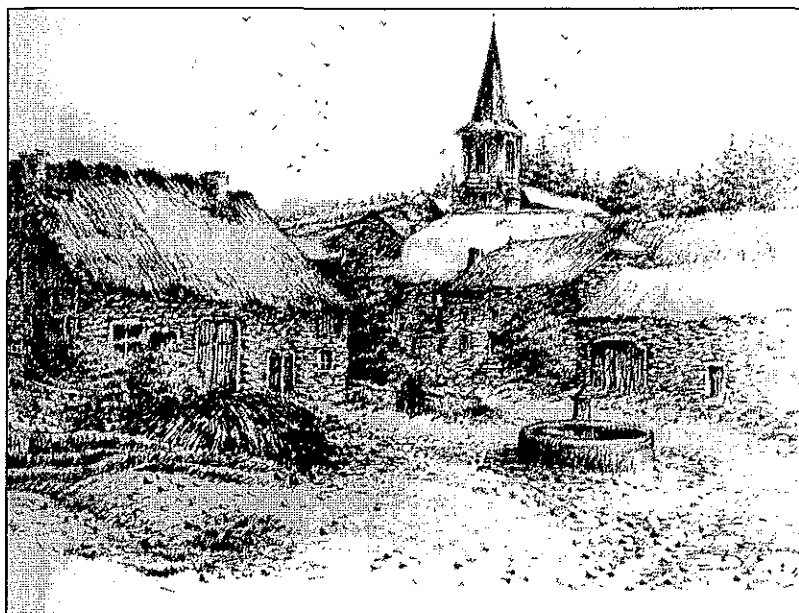
Habitations expropriées : 201

Taille : 33 fois plus grand que la Gileppe

⁸ Barbouillons n° 13, 1981, p. 56.

⁹ La loi sur les incultes imposée aux communes en 1857 obligeait ces dernières à valoriser "les communs" où l'on pratiquait l'élevage extensif des moutons.

¹⁰ Givet se trouve à environ 12 km à vol d'oiseau de Vencimont.



*Aspect du village de Vencimont en 1934.
Croquis de Gérard ANDRE. ext : C.É.H.G., revue n° 1, 1997.*

traitait déjà de ce problème (encart 1) et en 1984, le même auteur annonçait l'abandon du projet. Notons au passage que Maurice Evrard, fort de son expérience acquise dans la défense de la Haute-Lesse, s'était joint aux opposants aux barrages de Vencimont¹¹ et avait publié dans la presse locale un article sur le sujet. Maurice a donc remonté la vallée de la Houille dans un tout autre esprit que celui de la plupart des participants. C'était aussi l'époque où certains d'entre-nous se mobilisaient contre le projet de centrale nucléaire à Chooz... de quoi susciter quelques souvenirs et alimenter autant de réflexions !

IMPORTANCE DE L'ACTION HUMAINE DANS LA VALLÉE

Contrairement à ses voisins installés sur les hauteurs du plateau, Vencimont est un exemple typique de village clairière occupant un fond de vallée. Au cours des siècles, ses habitants ont donc orienté leurs activités principalement vers la forêt, la culture et l'élevage. Les quelques artisans élevaient aussi un peu de bétail et s'adonnaient à de menus travaux dans les bois. La vallée en a gardé l'empreinte même si depuis la dernière guerre, le village s'est reconverti aux activités touristiques et si de nombreux résidents permanents travaillent à l'extérieur.

Les secondes résidences, le village de vacances, la vieille forge aménagée en office du tourisme sont les aspects bien visibles de cette "industrie verte" parfois envahissante ! Les animations sont plus compliquées à organiser valablement. Notre "conteur" du jour a ravi Adelin, notre mascotte et recréé l'ambiance des longues soirées d'antan, lorsque Vencimont se repliait sur lui-même, ses routes coupées par d'importantes congères de neige.

Au cours de notre promenade, nous avons pu retrouver de nombreuses traces des activités humaines qui ont modifié profondément la vallée : les moulins, les biefs d'abîssage, les prés de fauche, l'exploitation des taillis à écorce... Si la vallée offre aujourd'hui aux visiteurs une impression de quiétude, ce ne fut pas toujours le cas. Bûcherons, faudeurs, écorceurs, faucheurs, faneurs, herdières, planteurs, charretiers, meuniers... s'y relayaient, parfois bruyamment, pour vivre "de et avec" la nature.

LE MOULIN WAVREILLE

Situé sur le territoire de Sart-Custinne (rive gauche de la Houille), ce moulin méritait un petit détour. Les Natus ont déjà eu l'occasion de visiter quelques moulins dont le mécanisme est encore en place comme c'est le cas de ce dernier. Celui-ci offre une particularité : les trois roues motrices à augets (moulin au dessus)¹² sont situées en dessous du bâtiment. Elles sont donc toujours à l'ombre et

¹¹ Barbouillons n° 11, 1979, p. 148 et n°16, 1984, p. 109.

¹² Nous aurons l'occasion de voir, dans un site "artificialisé", au moulin de La Moulinière, une roue à aubes ou à palettes. Celle-ci exige un fort courant d'eau qui les frappe perpendiculairement. Ce sont les moulins «en dessous».

risquent moins les dégâts causés par une immobilisation au soleil¹³. Elles entraînent, par l'intermédiaire du rouet, la meule dormante du moulin à farine, de la décortiqueuse et du moulin à pasture. Il pourrait bien s'agir du plus ancien moulin de la vallée. On trouve des traces écrites en 1545 et on peut dresser la liste des tenanciers à partir du XVIII^e siècle. Louis Wavreille, qui l'occupe toujours à 91 ans, est venu s'y installer avec son père en 1922. C'est lui qui reprendra l'activité paternelle en 1942 pour la cesser... faute de clients en 1970¹⁴.

L'ensemble du site, avec le pont, le moulin et ses dépendances, l'étang de retenue, le bief, l'alignement des maisons mitoyennes qui y conduit, a conservé son authenticité et les botanistes commencent leurs identifications sur les berges un peu trop maçonnées de la Houille.

EN REMONTANT LA VALLÉE

Nous quittons progressivement le village, non sans remarquer le mode d'implantation des maisons assez caractéristique de la région. Ici, contrairement à la Haute-Lesse, les maisons sont regroupées en mode bi-mitoyen. Les restaurations ne respectent pas toujours la typologie locale mais l'ensemble reste très cohérent et proche du bâti du XIX^e siècle (un incendie ravagea la presque totalité du village en 1804).

En remontant la vallée vers le pont des Pourçias, on peut mesurer la transformation radicale du fond de la vallée. Au cours des siècles, les habitants avaient exploité et aménagé des prairies de fauche sur les alluvions de la rivière et sur les bas de pente des collines voisines. L'exploitation de ces fonds de vallée était très importante car les fermiers pouvaient en retirer le foin nécessaire pour nourrir le bétail en hiver. Ils ont alors entrepris d'élargir cette surface sur les bas de versants en creusant de longs biefs pour «abîsser»¹⁵ les parcelles. À la sortie de l'hiver, l'eau recueillie dans le bief était dérivée et répartie sur l'ensemble des prairies par les différents propriétaires. En provoquant une sédimentation semblable à celle qui s'opère naturellement dans la plaine inondable du fond de vallée, cette technique agricole permettait de fertiliser les prairies peu productives par un apport de sels minéraux et par un réchauffement plus rapide par l'eau du bief. Le cadastre actuel a conservé les traces d'un morcellement extrême de ces fonds de vallée, preuve qu'à chaque héritage, les enfants se partageaient ces prés de grande valeur. Lorsque la mécanisation et l'apport d'engrais ont bouleversé ces pratiques agricoles, l'utilisation des "P'tits Prés", appelés parfois les "prés de la Saint-Jean", est tombée en désuétude. Ils furent replantés d'épicéas (trop petites parcelles pour être rentables) ou, à proximité des villages, lotis pour des seconds résidents. Vencimont n'a pas échappé à la règle.

Il nous faudra atteindre le pont des Pourçias (lieu de rassemblement du troupeau de cochons) pour découvrir les premières parcelles de ces prairies abandonnées.

LES ANCIENNES PRAIRIES DE FAUCHE

Lorsque la vallée s'élargit sensiblement, nous avons pu pénétrer dans ces grandes mégaphorbiaies des prairies humides à reine des prés (*Filipendulion*). Le pâturage et le fauchage a été abandonné depuis un certain nombre d'années. La comparaison avec les prairies de fauche (*Arrhenatherion elatioris*) inventoriée la semaine précédente en Famenne est révélatrice du substrat. Ici, les graminées sont accompagnées de nombreuses espèces paludicoles : *Caltha palustris*, *Lychmis flos-cuculi*, *Juncus effusus*, *Cirsium palustre*, *Stachys palustris*, *Lycopus europaeus*, *Scirpus sylvaticus*...

¹³ Lorsque les roues à aubes se trouvaient à l'extérieur – ce qui était très souvent le cas – les meuniers plantaient des saules ou des peupliers pour ombrager les pièces en bois et les protéger ainsi du soleil.

¹⁴ Pour compléter votre information, voir Yvon BARBAZON, «Louis Wavreille – Le dernier meunier de Vencimont», C.E.H.G., revue n° 8, juin 2004, p. 71.

¹⁵ Voir Jean-Claude LEBRUN, «Genêts, lavasses et abîssage, ou l'amendement des sols en Haute-Lesse», *Aux Sources de la Lesse – Un terroir et des Hommes*, CHTL, revue n° 6, 2005, pp. 141-169.

Accompagnant le reine des prés (*Filipendula ulmaria*), nous repérons *Angelica sylvestris*, *Epilobium hirsutum*, *Valeriana dioica*, *V. repens*, *Polygonum bistorta*, *Lysimachia vulgaris*, *Achillea ptarmica*, *Juncus acutiflorus*, *Phalaris arundinacea*, *Deschampsia cespitosa*, *Eupatorium cannabinum*, ... Par suite de l'abandon du fauchage et du pâturage, la végétation observée est arrivée à un stade évolutif intermédiaire entre la prairie de jadis et l'invasion par les fourrés arbustifs.

Les berges fraîches de quelques petits affluents de la rive gauche et les zones de suintements se peuplent de *Lysimachia nemorum*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Ranunculus ficaria*, *R. flammula*, *Carex sylvatica*, *C. remota*, *Oxalis acetosella*, *Athyrium filix-femina*, ...

La végétation des bords des chemins est évidemment tributaire de la zone traversée. La flore des sous-bois est formée d'espèces nitrophiles : *Glechoma hederacea*, *Galium aparine*, *Eupatorium cannabinum*, *Impatiens noli-tangere*...

Les nombreux taillis (chênaies-charmaies ou chênaies à bouleaux) traversés sont colonisés par un mélange de plantes silicicoles : *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Holcus mollis*, *Teucrium scorodonia*, *Melampyrum pratense*, *Lonicera periclymenum*, *Veronica officinalis*...

Les chemins forestiers plus éclairés offrent un tapis herbacé où l'on distingue : *Calluna vulgaris*, *Potentilla erecta*, *Agrostis canina*, *Polygala serpyllifolia*, *Galium saxatile*, *Luzula multiflora*, *Carex pilulifera*, *Euphorbia cyparissias*, *Hypericum dubium*, *Polygonum multiflorum*, *Alchemilla glabra*, *Lathyrus montanus*, *Hieracium murorum*...

Ouverte aux influences climatiques particulières de cette région, la vallée de la Houille, en aval et en amont de Vencimont, bénéficie d'un climat certainement moins rude, moins pluvieux et moins "submontagnard" que celui qui règne dans notre vallée de la Lesse. La grande fétuque (*Festuca altissima*) absente au début de notre parcours n'est apparue que sporadiquement sur les pentes rocheuses à la hauteur du moulin de la Galette. Dans les bas de versants se dresse *Poa chaixii* accompagné à certains endroits de *Phyteuma spicatum*, *Lamium galeobdolon*, *Vicia sepium*, *Carex sylvatica*, *Scrophularia nodosa*, *Stellaria holostea*, *Euphorbia amygdaloides*, *Anemone nemorosa*, *Luzula luzuloides*, *Veronica chamaedrys* ...

LE MOULIN DE LA GALETTE

Une halte s'imposait à cet endroit pittoresque. Les botanistes ont immédiatement prospecté le ruisseau qui se dirige vers le moulin et qui draine le versant est (Patignies) sans se soucier du bâtiment qui vient de retrouver une nouvelle jeunesse.

Il fut construit en 1850, au lieu-dit "Pont des Payens" par Pierre Joseph Colleaux et s'ajoutait aux quatre autres moulins installés sur ce court tronçon de la Houille¹⁶. Quelques années plus tard, le propriétaire y ajouta un moulin à huile qui sera converti en scierie en 1884. Les propriétaires et les locataires se succédèrent jusqu'en 1946, date à laquelle l'Union Coopérative Laitière y installa une laiterie... qui ne fonctionna que 7 ans, avant

MOULINS A HUILE OU HUILERIES

De petite tailles – car rarement habités – ils fonctionnaient surtout en hiver pour ne pas perturber le fonctionnement des autres moulins. Ils broyaient les graines de lin, de colza, de faine, d'œillette¹ ou de navette² que chacun récoltait pour son compte.

La pâte obtenue après broyage était mise dans des moules avant d'être passée au pilon. L'huile obtenue était destinée à l'éclairage et à l'alimentation. Les résidus servaient de nourriture pour le bétail.

Il y avait 23 huileries dans le Luxembourg belge en 1839.

¹Œillette : nom vulgaire du pavot cultivé dont on tire de l'huile. Cette huile même, l'œillette s'appelle encore petite huile d'olive.

²Navette (*Brassica rapa oleifera*) : plante voisine du colza. Ses graines oléagineuses contiennent 33% d'une huile qui, fraîche, peut servir aux usages culinaires, mais qu'on emploie de préférence pour l'éclairage ou la préparation des savons.

Ext : Larousse universel en 2 volumes, 1923. Giovanni HOYOIS, L'Ardenne et l'Ardennais

¹⁶ Le moulin Lugand-Massot-Wavreille (Sart-Custinne) et La moulinière (Vencimont) existent toujours. Du moulin Fagnart (Vencimont) et du moulin Lemaire (Sart), il ne reste que les ruines (Yvon BARBAZON, «Le moulin de la Galette», *C.É.H.G.*, revue n° 9, juin 2005).

d'être abandonnée. Ce n'est qu'en 1997 que le propriétaire actuel acheta les bâtiments dégradés pour les restaurer et les transformer en gîtes ruraux accueillants.

GEDINNE... SURPRISES ET ÉTONNEMENTS

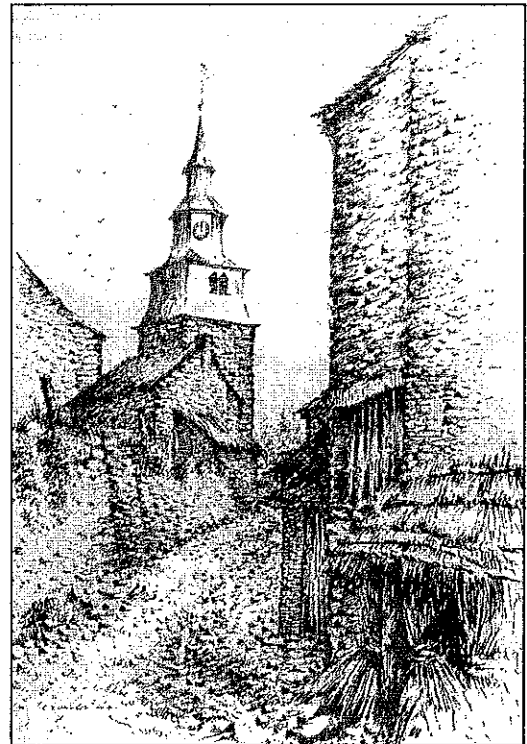
Progressivement les anciennes prairies naturelles abandonnées dans le fond de la vallée s'élargissent en remontant vers Gedinne. La flore ne se différencie pas des parcelles visitées en aval. Mais, surprise nous découvrons des traces d'un hôte peu habituel. De nombreux troncs d'arbres obstruent la rivière. Des chênes de taille importante ont été «grignotés» soigneusement à la base. Les commentaires vont bon train sur les auteurs du méfait. Les berges du ruisseau sont creusées régulièrement de petites rampes d'accès. Un amas de troncs entravant la rivière pourrait bien être la "hutte" de ce nouvel habitant des lieux. Il s'agit bien sûr d'une colonie de castors qui semblent bien décidés à occuper la vallée. Leur origine ? Officiellement personne ne dit mot ! Mais toute réintroduction d'espèce pose problème pour les naturalistes que nous sommes.

En arrivant au village, un bâtiment nouvellement restauré attire notre attention. Il s'agit de l'ancienne tannerie aménagée en Centre culturel. Cette construction imposante fut aménagée en 1867 à l'initiative d'Henri-Joseph Fineuse, juge de paix, pour son fils Edmond. Un moulin à écorces y fut adossé pour fournir le tan nécessaire à l'exploitation de la tannerie. Elle n'a fonctionné qu'une petite cinquantaine d'années et était beaucoup moins importante que celles de Beauraing (Biot & Questiaux, et Tonnet). En amont de cette activité, il faut imaginer l'importance des taillis à écorces. Les communes voisines vendaient chaque année plusieurs "coupes de bois-taillis". Les versants de la vallée de la Houille en étaient couverts. Nul doute qu'une grande quantité de bottes d'écorces exploitées à Vencimont a été broyée à Gedinne pour être mélangée aux peaux dans les fosses de la tannerie. Aujourd'hui, malgré la chaleur caniculaire de cette fin de juin, on respire à pleins poumons la fraîcheur qui se dégage des rives de la Houille. Il n'en était pas ainsi lorsque les fosses de la tannerie exhalaient leurs odeurs nauséabondes.

Mais le joyau de Gedinne se trouve exposé dans sa nouvelle église adossée à l'ancienne tour forte (XII^e siècle) coiffée de son clocher. En effet, Gedinne s'enorgueillit à juste titre de posséder un superbe retable de la Passion sculpté et polychromé de 1560 environ. Il appartient à la célèbre production brabançonne de retables (Bruxelles, Malines, Anvers) qui connut son apogée dans la première moitié du XVI^e siècle. Structuré en «armoires à images», les scènes, de style Renaissance, présentent des personnages pris en instantané, en plein mouvement. Le décor est constitué d'éléments architecturaux et d'ornementations qui annoncent déjà le Baroque¹⁷. À côté des retables de Daverdisse, de Belvaux, de Saint-Pierre (Libramont) et de Bouvignes, celui de Gedinne nous montre ce qu'un artiste peut réaliser à partir de ces troncs de chêne que nous avons côtoyés au cours de notre promenade.

Identifier les arbres et les végétaux qui nous entourent est un bel exercice pour l'esprit, les sculpter et leur donner une âme, une seconde vie, en est un autre, bien plus complexe !

*Aspect du village de Gedinne
en 1934 (avant la reconstruction de l'église).
Croquis de Gérard ANDRE.
Ext : C.É.H.G., revue n° 1.*



¹⁷ Claudine HUYSECOM-WALTER, «Retable, mon beau retable, que me dis-tu ? Regard sur le retable de Gedinne», C.É.H.G., revue n° 5, avril 2001.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Bruno MARÉE

1. À PROPOS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE MOTOCROSS À ROCHEFORT

Après présentation du projet par les autorités communales de Rochefort, en janvier 2005, la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse a pris position et, dans le cadre de l'enquête publique en cours, a transmis le courrier reproduit ci-après.

Han, le 15 janvier 2005

*Collège des Bourgmestre et Echevins
Administration communale
Place Albert 1^{er}
5580 ROCHEFORT*

*Objet : Création d'un terrain de sport moteur
Etude d'incidences – Etablissement de classe 1*

*Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,*

En réunion de ce 13 janvier 2005, la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse s'est penchée sur le projet de demande de permis d'environnement relatif à un terrain de sport moteur, près du site de la carrière de la Boverie, à Rochefort.

Il est évident que notre association ne se réjouit pas de la création d'un terrain de motocross à l'endroit désigné. La proximité d'une réserve naturelle et d'une zone Natura 2000 justifierait à elle seule l'opposition d'une association de naturalistes à un tel projet. Les nuisances par le bruit de ce genre de sport constituent un autre inconvénient majeur, et fort complexe à cerner, que l'étude d'incidences aura pour mission de mettre en évidence. Notre association sera attentive aux conclusions de cette étude et ne manquera pas de réagir lors de l'enquête publique prévue dans la procédure de délivrance du permis d'environnement.

Toutefois, les membres de notre commission ont jugé intéressant de répondre à la demande des pratiquants de motocross, dans un cadre légal, et à l'instar de ce que propose la commune de Rochefort, avec toutes les contraintes éventuelles à imposer aux pratiquants de ce sport telles que décrites par Monsieur le Bourgmestre lors de la présentation du projet de ce mardi 11 janvier.

Après réflexion, le site choisi (mais dont le périmètre devrait être clairement délimité !) pourrait être considéré comme un « moindre mal » concentrant ce type de pratique en un endroit restreint et l'excluant d'autant plus facilement de toute autre zone sensible de la commune de Rochefort. En outre, la création d'un circuit pratiqué par des motos de cross n'est pas nécessairement incompatible avec le retour d'une flore (et même d'une faune !) intéressante sur un site remanié, puis abandonné, par le travail des carriers. Nous pensons même que, moyennant un minimum de consignes à imposer, ou à suggérer, aux utilisateurs du terrain en question, le site pourrait être biologiquement recolonisé de façon intéressante et pourrait voir réapparaître, après quelques années, une flore et une faune dignes d'intérêt.

C'est pourquoi, sans présumer des conclusions de l'étude d'incidences, ni des résultats de l'ensemble de la procédure en cours, notre association se propose de collaborer au projet en

offrant son expertise de naturaliste, afin de concilier (ce qui serait réellement une première !) les intérêts des amateurs de sport moteur et le respect de la nature.

Prochainement, une équipe pluridisciplinaire de notre association se rendra sur place pour évaluer la situation actuelle du site, sa richesse écologique et le potentiel de recolonisation du milieu. Des inventaires floristiques et faunistiques seront réalisés. Ces données seront précieuses ultérieurement, dans le cadre de consignes à suggérer, lors des éventuels aménagements à réaliser pour la pratique de la moto.

Si, en finalité, le permis d'environnement est octroyé pour cet établissement de classe 1, nous espérons que les autorités communales auront la bonne idée de consulter notre association pour la réalisation concrète du projet et, peut-être, de l'associer à une commission de suivi, dont l'objectif principal serait de concilier les intérêts de chacun, tant en matière de pratique d'un sport qu'en matière de protection de l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.

PROSPECTION DU SITE LE 8 MAI 2005

Comme signalé dans le courrier ci-dessus, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont prospecté le site en question. Le rapport de cette activité de terrain a été transmis au Collège échevinal de Rochefort. En voici copie :

Rochefort – Carrière Lhoist – Site pressenti pour terrain de motocross

Localisation

- Situé sur le plateau du Gerny – à l'est de l'abbaye Saint-Remy, en bordure de réserve naturelle et de site Natura 2000.

Altitude moyenne : 260 m

Géologie

- Limite ouest des calcaires givetiens (Gv b) – pour la quasi-totalité de la zone pressentie – et zone de contact avec les schistes verdâtres de l'ancien Frasnien (Fr 1m). Versant nord-ouest de l'anticlinal du Gerny et zone d'envoyage des calcaires.
- Zone en grande partie recouverte, après exploitation, par les remblais calcaires de la carrière Lhoist. Présence de nombreux fossiles coralliens dispersés parmi les remblais de surface.

Végétation

- Milieu ouvert en phase de recolonisation avec végétation rudérale des zones calcaires présentant, actuellement, assez peu d'intérêt.

Faune

Ornithofaune : Site de nidification de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), présence confirmée sur le Plateau du Gerny. Observation du Petit Gravelot (*Charadrius dubius*), ce 8 mai 2005, nidificateur sur les plages de graviers.

Entomofaune : des milieux ouverts à préciser lors de conditions météorologiques plus favorables. Pas d'observations exceptionnelles.

Site potentiel de présence d'orthoptères intéressants ...

Observation du lézard des murailles.

Malacofaune : assez diversifiée avec une grande abondance de *Candidula unifasciata* et quelques autres espèces communes (*Arion subfuscus*, *Helix pomatia*, *Cepaea hortensis*, *Perforatella incarnata*, *Oxychilus draparnaudi*, *Aegopinella nitidula*, *Clausilia parvula*, ...)

En conclusion, le site ne présente pas, actuellement, un grand intérêt biologique, si ce n'est pour la présence de l'Alouette lulu. Le suivi de sa recolonisation progressive pourrait toutefois apporter d'heureuses surprises en ce qui concerne les espèces thermophiles... ce qui est souvent le cas pour des sites abandonnés après exploitation.

La pratique du motocross n'est évidemment pas souhaitable, mais elle n'est pas nécessairement incompatible avec le retour d'une flore et d'une faune dignes d'intérêts. Quelques consignes judicieusement respectées par les amateurs de moto permettraient sans doute cette compatibilité d'intérêts...

2. PITIÉ POUR LES ABEILLES !

« Pitié pour les abeilles ! » C'est le titre d'un courrier qui nous est adressé par Danielle WERY, apicultrice « de campagne » et professeur d'apiculture auprès de la Fédération provinciale liégeoise d'Apiculture. En cause : l'usage de l'imidaclopride, une molécule insecticide dont sont enrobées les graines semées en agriculture et en horticulture : maïs, colza, tournesol, betteraves, graines potagères, graines de fleurs décoratives... C'est ce qui donne cette jolie, mais dangereuse, couleur rouge intense violacé aux graines ! C'est aussi ce même imidaclopride qui peut être déposé sur la peau des chats et des chiens (à l'arrière de la tête, pour qu'ils ne puissent pas le lécher !) et qui, en passant dans le sang du chat ou du chien, tue la puce qui suce ce sang contaminé.

Les apiculteurs – et on sait qu'ils sont nombreux parmi les membres des Naturalistes de la Haute-Lesse – accusent ce produit de contaminer le pollen des fleurs (de maïs ou de colza, par exemple !) et d'intoxiquer ainsi les colonies d'abeilles parmi lesquelles on constate, depuis quelques années, d'importantes mortalités.

La rémanence du produit incriminé (pendant environ 4 ans !) ne nous met pas non plus, nous, braves Homo sapiens, à l'abri des effets toxiques de l'imidaclopride dans notre pain, dans l'huile, la mayonnaise, les céréales ou les légumes que nous consommons... La France a fait interdire l'usage des graines enrobées, tout en autorisant aux agriculteurs de semer les stocks restants ! En Belgique, aucune décision n'est prise ! Qu'est-ce qu'on attend ?

Sur le sujet, sur Internet et dans la littérature spécialisée, les experts se contredisent avec des positions diamétralement opposées en fonction de leurs sources de revenus et avec une touchante unanimité apaisante chez ceux qui dépendent de l'industrie chimique... Alors ! Les naturalistes ne peuvent que joindre leur voix à ce cri d'alarme, ou de rage et de détresse, des apiculteurs. Quand les abeilles souffrent, tous les insectes trinquent... Et les oiseaux ? Et nous ?

Madame Wéry conclut ainsi son courrier : « J'ai 54 ans, je suis apicultrice et grand-mère d'une petite-fille de 2 ans et pour elle comme pour tous ces petits enfants nés ou à naître, j'ai très peur, vraiment très peur de l'avenir qu'on est en train de leur préparer ».

3. LA FIN DU GRENOUILLAGE !

Il faut savoir que, jusqu'en février 2002, des permis de capture de grenouilles pouvaient encore être légalement délivrés et ce, pour une validité de 2 ans. Le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages, décret paru au Moniteur belge le 22 janvier 2002 et entré en fonction 10 jours plus tard, interdit dorénavant la délivrance de ces permis.



On peut donc affirmer aujourd'hui, plus de deux ans plus tard, que toute forme de grenouillage doit être considérée comme un acte de braconnage pur et simple. Enfin, une bonne nouvelle !

Signalons à nos membres que les observations de non respect de cette réglementation doivent faire l'objet d'une information auprès du cantonnement de la D.N.F. concerné, cette administration étant chargée de la mise en application correcte du décret en question.

4. LA HEID DES GATTES, À AYWAILLE

Le dossier est complexe et, depuis plusieurs mois, fait l'objet de nombreuses interventions de la Coalition Nature, une fédération d'associations naturalistes dont font partie les Naturalistes de la Haute-Lesse. Pour rappel, les rochers remarquables de la Heid des Gattes abritent la Joubarbe d'Aywaille, une variété de plante qui n'existe que là au monde, l'Armoise champêtre, l'Aster linoxyris, le Lychnis visqueux, la Campanule étalée, ... Bref, un petit paradis pour botaniste averti !

C'est une réserve naturelle Ardenne et Gaume que l'administration communale aimerait dynamiter pour empêcher, par la suite, tout risque d'éboulement et rouvrir une petite route donnant accès à un camping qui ne dispose pas actuellement de permis d'environnement... tout en fonctionnant partiellement...

Les Naturalistes de la Haute-Lesse suivent avec attention ce dossier emblématique de la protection des biotopes remarquables de Wallonie. L'association a mandaté officiellement la Coalition Nature pour la représenter dans ses actions pour tenter de sauver ce site de grande qualité biologique.

5. LE RÉSEAU DE LA FORÊT

Face à la recrudescence de raids de véhicules motorisés en forêt, des raids rassemblant des centaines, voire un millier, de participants, avec l'accord de certains pouvoirs politiques locaux et de certains agents de la DNF, s'est constitué le « Réseau de la Forêt ». Cette association de fait regroupe des utilisateurs « lents » et « discrets » de la forêt afin que soit appliqué, comme principe de base, celui de l'interdiction de la circulation des véhicules à moteurs sur les chemins et sentiers, en dehors des motifs « légitimes » prévus par le Code Forestier.



En matière de circulation dans les bois et forêts, le décret « Lutgen » (père), entré en vigueur le 01/01/1996, défend d'ailleurs les deux objectifs suivants :

- La conservation de la nature. Il interdit « d'accomplir tout acte de nature à perturber la quiétude qui règne dans une forêt... » et « l'accès des véhicules à moteur en dehors des routes ou aires balisées à cet effet ».
- L'utilisation harmonieuse de la forêt qui, tout en les respectant, tire parti de ses particularités, ce qui favorise notamment le développement d'un tourisme de qualité.

Il apparaît assez clairement que l'organisation de ces « balades » motorisées, qu'il s'agisse de véhicules 4 X 4, de motos ou de quads aux dispositifs d'échappement particulièrement bruyants, est en totale contradiction avec l'esprit et les règles du Code Forestier : perturbation de la quiétude, dégradation des chemins, incompatibilité avec les autres usagers de la forêt (dont les naturalistes !), danger pour les randonneurs, nuisances sonores se répercutant bien loin, dérangement de la faune, dégradation

de la flore, tassement des sols, impact économique négatif pour le tourisme intégré et pour toutes les activités tirant leur revenu d'une approche qualitative de la forêt...

Les Naturalistes de la Haute-Lesse soutiennent les actions du Réseau de la Forêt. Notre association adhère sans réserve à la plate-forme constituée pour intervenir auprès des décideurs. On sait d'ailleurs que le ministre Lutgen lancera très bientôt un processus de consultation de tous les acteurs importants liés à l'utilisation de la forêt. Dans ce cadre, le lobby exercé par les promoteurs des motorisés en forêt est très important et bien organisé... À nous de réagir !

Pour ceux qui souhaitent de plus amples renseignements : Réseau de la Forêt, 32, La Cornette, 6830 BOUILLON, Tél. 061-41.35.36, 061-41.37.17, e-mail : reseaudelaforet@yahoo.fr

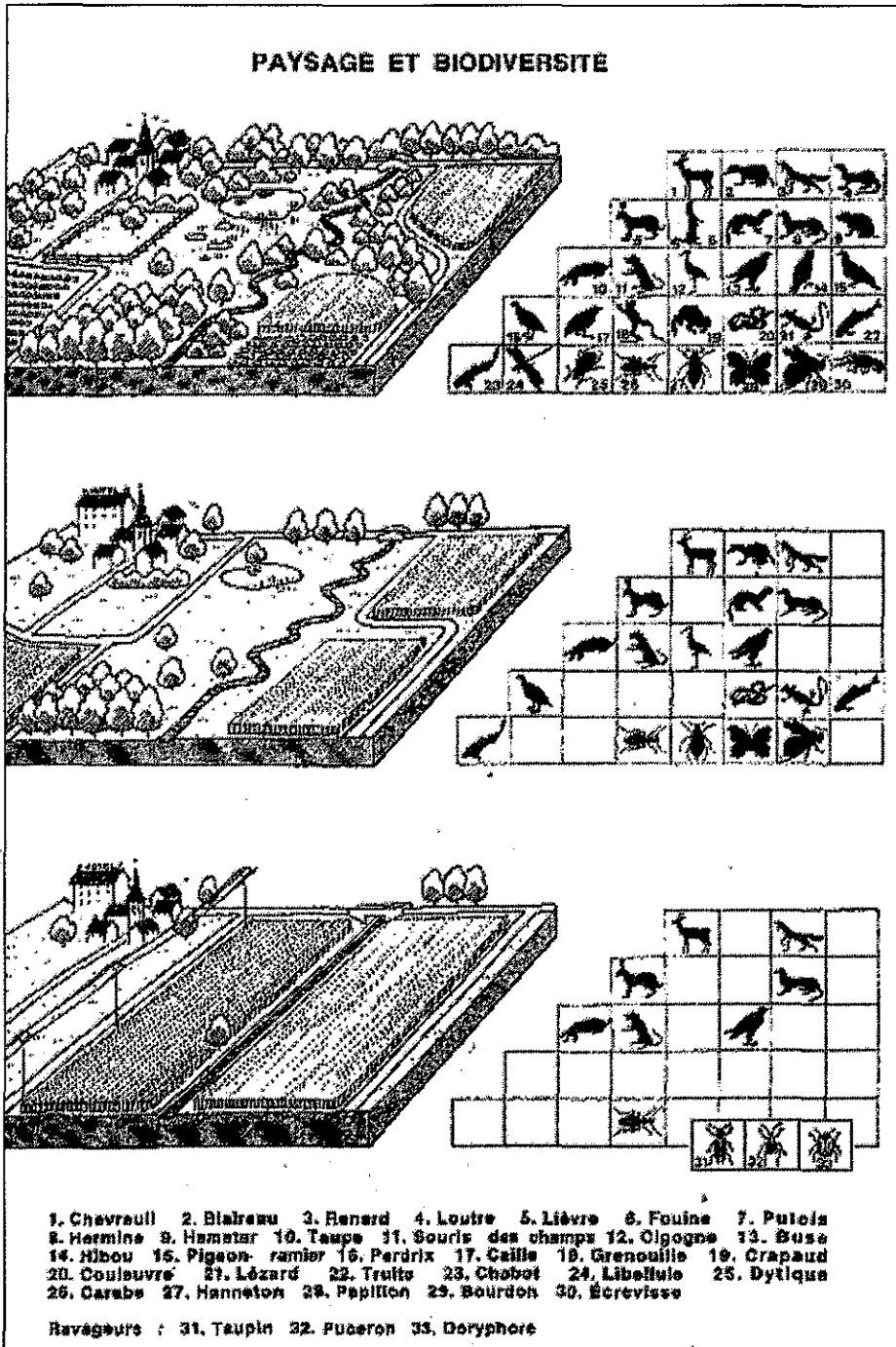
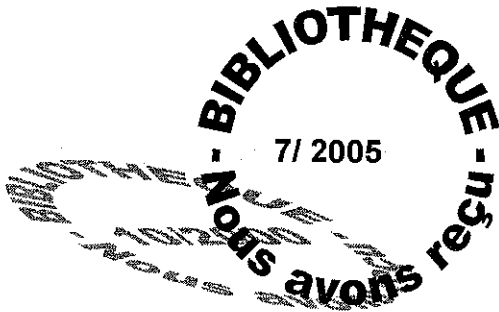


Fig. 1. Banalisation du paysage et érosion de la biodiversité.

Ces évolutions parallèles traduisent les impacts de plus en plus importants des activités humaines sur l'environnement.

Le patrimoine naturel et la biodiversité sont altérés par la perte, la fragmentation et l'isolement des biotopes, ainsi que par la baisse de la qualité du milieu (intensification des activités humaines, perte de quiétude, pollutions diverses, etc.).

D'après STERN *et al.*, 1980 et BARTH, 1987



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputienne à 6920 Sohier

& 084 / 36 77 29

REVUES NATURALISTES

G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 131 (mai 2005)

- * Les atomistes français, une équipe de pointe
- * Courte synthèse de la géologie du Massif central

LE GENEVRIER (Groupement pour la mise en valeur des richesses naturelles de la région de Ferrières)

Trimestriel n° 1 (2005)

- * Que seront nos oiseaux devenus en 2010 ?
- * Exotisme et biodiversité
- * Une bien agréable invasion (le jaseur boréal)
- * Scène de chasse à la réserve naturelle du Pierreux (Agrion)
- * Quel avenir pour l'avifaune des zones agricoles ?
- * Crapauduc et opérations batraciens

MYCOLUX (Bulletin des mycologues du Luxembourg belge)

Trimestriel n° 2 (2005)

- * Approche des russules (2)
- * Les champignons dans la culture (18)
- * Mycologie et habitat (pathologies provoquées par les champignons des habitations)
- * Printemps mycologique en Vendée
- * *Vilibus ancipites fungi* – Aux roturiers les champignons douteux (Juvénal)

NATAGORA (AVES + RNOB)

Bimestriel n° 7 (mai-juin 2005)

- * Fin d'hiver, début de printemps (jaseur boréal et autres)
- * La bête au bois dormant (le loir)
- * Revoir la vie en roselières (vallée de la Haine)
- * Une saison de grosbecs
- * Lucane, où te caches-tu ?
- * Pour qu'agriculture rime avec nature (contexte wallon et nouveau programme)
- * Trois bonnes raisons pour accueillir l'aspérule au jardin



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIERE DE LA VALLEE DE L'OURTHE

Trimestriel n° 26 (juin 2005)

- * Trois années de contrats de rivière
- * Le Ravel 5 ou une promenade dans la vallée de l'Ourthe

L'ECHO DES COTEAUX (Bulletin d'information du programme LIFE Pelouses sèches Haute Meuse)

Quadrimestriel n° 7 (2005)

- * Pleine lumière sur les reptiles (pelouses sèches, habitat pour les reptiles)
- * De pulsatile en alouettes (découvertes à Furfooz, Nismes et Spineu)
- * Le LIFE en histoire (suite du conte « Le temps qui reste » avec le vieux berger)
- * Léo Van Santfoort, un professionnel passionné
- * La réserve naturelle du Coupu Tienne à Doische

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE Mensuel n° 20 (avril 2005)

- * Les ONG, entraves au développement économique ?
- * Kyoto : 13 années auront été nécessaires
- * La loi sur les implantations commerciales « décadennassée »
- * Retour à l'envoyeur (impact des pesticides sur la santé)

PARCS ET RESERVES

Trimestriel n° 60/1 (1^{er} trimestre 2005)

- * Quelles libertés accordées aux cours d'eau dans une logique de développement durable ?
- * Ressources et gestion halieutiques en Meuse belge
- * Ecologie, dynamique et gestion des bois morts présents dans les cours d'eau
- * L'invasion des cours d'eau par les renouées du Japon s.l. : réflexions et propositions pour des stratégies de lutte efficaces.
- * Méthodologie des plans de gestion piscicole en Région wallonne et application au bassin de la Semois
- * Le chabot (*Cottus gobio*) dans le bassin de la Dyle. Distribution et avenir de cette espèce
- * Une magnifique trouvaille botanique dans la réserve naturelle du Vignoble à Comblain-au-Pont : l'Orlaya